



CAROL' QUATRE SAISONS

OCTOBRE 2025 – <https://www.carolles.fr>



L'Humelière
Un espace partagé

P. 14-15



CAROLLES





SOMMAIRE

CAROL' QUATRE SAISONS



Carol'Quatre saisons est édité par la mairie
2 place de la mairie
50740 Carolles
Tél. : 02 33 61 86 75
Courriel :
mairie.carolles@wanadoo.fr
Site : <https://www.carolles.fr>

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :
Miloud Mansour

IMPRESSION : Lecuirot - Gavray
(imprimé sur papier recyclé)

TIRAGE : 1 000 exemplaires

Article L541-10-1 du code
de l'environnement « Ne pas
jeter sur la voie publique »



Retrouvez également l'actualité
de Carolles sur PanneauPocket
<https://app.panneaupocket.com/ville/906529778-carolles-50740>

| | |
|--|-----------|
| ✳ L'ÉDITO | 3 |
| ✳ RETOUR EN IMAGES | 4 |
| ✳ AMÉNAGER | 8 |
| - Horizons 2050 et 2100. Adapter Carolles aux changements climatiques | |
| - Le point sur les travaux | |
| - Jardin de l'Humelière : sport et convivialité pour tous | |
| - Le Chant du Coq. Un lieu unique au cœur du bourg | |
| ✳ PRÉSERVER | 18 |
| - L'eau, on en parle ? Préservons la vie ! | |
| - ABC : Carolles prépare l'avenir | |
| ✳ BIEN ÊTRE ET BIEN VIVRE | 26 |
| - Banque alimentaire : 347 kg de dons ! | |
| ✳ VIVRE ENSEMBLE | 26 |
| - Recette. Tarte d'automne au potiron, fromage blanc et noix | |
| - Du côté des associations | |
| - Zoom sur le Yacht club de Carolles | |
| - Atelier pains et gourmandises. Âgé de 18 ans, il a repris la boulangerie ! | |
| - L'arrivée d'un deuxième dentiste | |
| - Le compost partagé est lancé | |
| - Festival des Ludions. Carolles, une histoire d'art... | |
| - Patrimoine du film français : un festival de qualité | |
| - Les secrets d'une peinture flamande | |
| - « Noche caliente » pour La Guinguette de Serge | |
| - Nicolas Cloche en concert à Carolles | |
| - L'agenda | |
| - Référencer les adresses : un enjeu de sécurité et de commodité d'accès | |
| ✳ CAROLLES INFOS PRATIQUES | 42 |
| ✳ L'ÉVÈNEMENT | 44 |



/ ÉDITO /



Si vous vous sentez le biceps las sur le chemin qui mène de votre boîte aux lettres à votre porte, aucun doute : vous portez le Carol'Quatre Saisons, dernier magazine communal, presque le dixième ! Ce journal, particulièrement riche en évènements, relate les derniers mois passés dans notre village. Il dut sortir de son habituelle périodicité pour des raisons de charge de travail qui sembleront évidentes aux lecteurs du magazine, tant les dernières tâches du mandat qui s'achève ne laisseront que peu de temps aux élus qui le rédigent. Un temps plus court du fait du Covid, de documents extra-communaux énergivores (PPRL, VPAH, AVAP, PLUI qui, sous ces acronymes barbares, ont absorbé des centaines d'heures de travail), le déclenchement -enfin! - de travaux structurants (routes et bâtiments), l'ouverture de deux jardins, l'adressage et bientôt le recensement... Cette année fut très riche, et n'est pas terminée.

S'il est heureux que le village avance et progresse encore, on ne peut qu'éprouver des inquiétudes toujours plus fortes sur l'état du pays qui tente de s'extirper chaque mois de la panne de plus en plus difficilement. Si l'instabilité au niveau national pèse très fortement sur les calendriers et les budgets, voire empêche les projets de plusieurs communes, elle réaffirme toutefois en creux le rôle majeur de la commune dans la vie du citoyen. La commune est l'échelle solide de la construction de l'avenir, qui ne sera pas avare de défis.

Vous lirez justement dans les pages qui viennent la description d'un projet de territoire offert à la commune pour aider les Carollaises et Carollais de toutes les générations à préparer l'avenir de leur village à l'horizon 2050, c'est-à-dire à l'heure du changement climatique. Le temps pour un arbre de pousser, pour un enfant de grandir, et pour nous de nous adapter. Et le temps, comme toujours à Carolles, de profiter des évènements festifs, culturels, artistiques, scientifiques dans un village où il fait bon vivre, en toutes saisons.

Il est temps aussi, pour ce dernier édito, d'adresser mes remerciements aux agents et aux élus qui toutes ces années ont confectionné avec soin un journal communal fait maison, simple et sérieux, plein de gaité et toujours fiable, ce qui de nos jours ne peut guère faire de mal. Bonne lecture !

MILOUD MANSOUR,
maire de Carolles

Retour en images

THÉÂTRE

L'Espace François Simon a accueilli La Compagnie du Marin en février. Jean-Charles Lenoël (à gauche) et Maurice Hébert y ont interprété des extraits de *Théâtre sans animaux* de Jean-Michel Ribes.



CONCERT

Mi-mars, les groupes *Noctambules* et *La Montée Saintonge* ont célébré la Saint-Patrick à l'Espace François Simon. Au-delà des frontières irlandaises, les spectateurs ont « embarqué » pour un voyage musical très rythmé.

CONCERT

À l'initiative de l'Eden jazz club, Patrick-Astrid Defossez (1) ainsi que Les musiciens du Mont (2) ont donné un concert en trois partie en avril à l'Espace François Simon.



SPECTACLE

Michel Dien, Maria Mejias, Annie Yver et Jean Leblond ont présenté *Port Tango*, un spectacle chanté mêlant l'humour, la passion et la dérision, en avril à l'Espace François Simon.



CONCERT

De nombreux jeunes ont participé à l'Évènement Jeunes talents organisé par les Moments Musicaux de la Baie fin avril à l'Espace François Simon.



CONCERT

Deve Golitin (à gauche) à la viole de gambe et François Lemonnier au trombone ont donné un concert intitulé *Libertés* dans l'église Saint-Vigor au mois de mai.



COMMÉMORATION

Le 8 mai, un hommage a été rendu aux combattants de la Seconde Guerre mondiale. La cérémonie a été l'occasion de célébrer les 80 ans de la victoire des alliés sous le regard ému d'enfants du village venus honorer la mémoire des soldats.



CONCERT

Les Voix du Lude (1) ont reçu la chorale de Saint-Quai-Portrieux (2) à l'église Saint-Vigor au mois de juin.

1

Retour en images



FÊTE

La Fête de la musique s'est déroulée le 17 juin sur le terrain du camping municipal.

DISTINCTION

L'Éco-label Éco-École a été décerné pour la cinquième fois à l'école Marin Marie en juin dernier.



FESTIVAL

En juillet-août, le Festival des arts mis en place par Carol'Animations a réuni artistes et amateurs d'art.

VISITE

Le samedi 26 juin, le groupe fleurissement de Carolles a visité le jardin d'exception de la Maubrairie, à Saint-Pierre-d'Arthégly dans la Manche, propriété de l'animateur Stéphane Marie.



VIDE-GRENIER

Début août, le vide-grenier organisé par Carol'Animations a rencontré un franc succès sous le soleil.



FESTIVAL

L'émotion était palpable lors du festival des Moments musicaux de la Baie du Mont-Saint-Michel cet été.



THÉÂTRE

Cet été du théâtre a lieu en plein air Place de la plage à Carolles.

FORUM

L'Espace François Simon a accueilli le Forum des associations carollaises fin août.



CONCERT

Ami de Jean Ferrat, Joël Carpier a interprété des chansons de l'artiste, accompagné de Pierre Meige au piano. Un public très nombreux a assisté à ce concert qui a également rendu hommage aux proches de Ferrat comme Anne Sylvestre, Isabelle Aubret, Pierre Perret, Georges Moustaki...



Horizons 2050 et 2100

Adapter Carolles au changement climatique

Cet automne, participez à la démarche « Adapter Carolles aux impacts du changement climatique à horizons 2050 et 2100 ».

La commune de Carolles a été choisie pour la conduite d'une expérimentation portant sur la construction d'une feuille de route de transition écologique. Comment favoriser le bien-vivre dans un climat à + 2,3 °C à l'horizon 2050 ? C'est la question sur laquelle l'ensemble des habitants du territoire est invité à venir s'exprimer cet automne. Zoom sur la démarche.

Comment se nourrir, se déplacer, se soigner, travailler, vivre ensemble, accueillir des visiteurs... dans un climat qui change ? Des travaux sont en cours à de multiples échelles : un Plan national d'adaptation au changement climatique pour toute la France, les travaux des différentes COP régionales... Mais la transition écologique doit aussi s'incarner à l'échelle des communes et de leurs quartiers.

Réunion publique

Dans ce cadre, la mairie de Carolles a candidaté, à l'été 2024, à une expérimentation portant sur la construction d'une feuille de route pour penser le bien-vivre dans la commune à horizon 2050 et 2100. Financée dans son intégralité par l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT), cette démarche est animée par le cabinet Espelia.

Courant octobre et novembre, les Carollais et Carrollaises sont ainsi invités à participer à quatre temps forts pour s'informer, imaginer et échanger sur le Carolles de 2050. Le 7 octobre 2025 à 19 h, une conférence a introduit les enjeux environnementaux et sociaux auxquels le village sera confronté dans les décennies à venir. Nicolas Buffard, référent Normandie chez Météo France et membre du GIEC normand, est revenu sur ce que dit la science du futur de Carolles. Florence Richard, secrétaire générale de la COP Normandie, a, quant à elle, présenté les grands enseignements de la COP régionale.

Ouvert à tous (les enfants comme leurs parents) un premier atelier a eu lieu le 14 octobre. Il a consisté à imaginer la manière de bien-vivre dans le Carolles de 2050. Le second, qui aura lieu le 4 novembre de 18 h à 20 h, sera l'occasion de construire un plan d'actions pour adapter la commune au monde de demain. Le cabinet Espelia interviendra également spécifiquement auprès des enfants de l'école maternelle et primaire de Carolles, ainsi qu'auprès des seniors du territoire, pour recueillir leur parole. Enfin, le 25 novembre, une réunion publique restituera les idées proposées par les habitants et ha-



CAROLLES EN 2050
ET SI ON L'IMAGINAIT ENSEMBLE ?

A l'heure de la transition écologique, les citoyens sont invités à imaginer ensemble des actions concrètes pour favoriser le bien-vivre avec un Carolles à +2,4°C à horizon 2050, et une France à +4°C à horizon 2100.

4 TEMPS FORTS :

- "Le climat à Carolles à horizon 2050 et 2100 : ce que l'on sait" le mardi 7 octobre à 19h
- Une conférence, avec Nicolas Buffard, référent Normandie chez Météo France et membre du GIEC Normand, et Florence Richard, secrétaire générale de la COP Normandie (Préfecture de Région)
- "Imaginer le futur de Carolles d'ici 2050 et 2100" le mardi 14 octobre de 18h à 20h
- Un atelier pour toutes et tous - parents, vos enfants sont les bienvenus.

"Construire un plan d'actions" le mardi 4 novembre de 18h à 20h

Un atelier pour toutes et tous - parents, vos enfants sont les bienvenus.

"Faire la synthèse de la démarche" le mardi 26 novembre à 18h

Une réunion publique de restitution de la démarche

Tous ces rendez-vous ont lieu à l'espace François Simon

Cette démarche est financée par l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) au titre d'une expérimentation, et conduite par le cabinet Espelia.

ESPELIA

L'animation de la démarche a été confiée au cabinet Espelia, dans le cadre d'une mission financée en totalité par l'Agence nationale de cohésion des territoires (ANCT). Espelia accompagne le secteur public, et notamment les collectivités locales, dans la mise en œuvre de leurs politiques (aménagement, mobilités, eau, énergie, déchets, équipements, etc.).

Vous rencontrerez sûrement Lucas Manetti, Apolline Prêtre et Mathilde Spreti lors des différents temps forts. Installé à Rennes, Lucas est juriste de formation, et spécialiste des sujets de climat et de résilience des territoires. Il a travaillé pour plusieurs collectivités, dont la région Bretagne. Apolline et Mathilde vivent à Paris et ont une formation en sciences politiques. Originaire du Doubs, Apolline accompagne de nombreuses communes et intercommunalités, notamment rurales, à penser l'aménagement de leur territoire. Mathilde est en alternance chez Espelia et approfondit des sujets liés à la démocratie participative et à l'adaptation au changement climatique.

bitantes. N'hésitez pas à participer à la démarche en venant nombreux à ces différents temps forts, qui auront tous lieu à l'Espace François Simon. La feuille de route qui sera construite doit être la vôtre, nourrie de vos besoins et de vos idées !

PLUi PrésERVER la commune de l'urbanisation

Le plan local d'urbanisme est un document d'urbanisme intercommunal (PLUi) qui détermine les conditions d'aménagement et d'utilisation des sols. Il détermine une planification du territoire qui s'imagine durable, prenant en compte les besoins des habitants et les ressources du territoire, et conjuguant les dimensions sociales, économiques et environnementales (dont la gestion économe de l'espace et la lutte contre l'artificialisation des sols). Décidé lors du précédent mandat, le futur PLUi n'est pas l'addition de tous les PLU : il définit des zones sur tout le territoire de Granville Terre et Mer et pour chaque type de zone, les mêmes règles y étant appliquées. Le PLUi doit en outre s'accorder au schéma de cohérence territorial du Sud-Manche qui lui-même doit être conforme à un document régional : le Sraddet. Amateur de simplicité s'abstenir.

Un document amendable

Le PLUi réglera l'urbanisme jusqu'en 2035. Pour un Carollais ou une Carollaise, cela définit, par exemple, si une parcelle dont il est propriétaire est constructible ou non. Au vu de l'explosion des prix du foncier, ce n'est pas anodin.

Les discussions, si âpres fussent-elles, avaient pour les élus de Carolles un enjeu majeur : préserver le PLU établi en 2017 et qui était pour eux la grande réussite du mandat précédent. Ce PLU permet aujourd'hui de préserver Carolles d'une urbanisation galopante qui a de nombreux impacts négatifs. Le zonage du PLU correspond en grande partie au choix des élus. Le règlement reste à affiner, sorti tardivement cette année sans que les élus y aient contribué. Ce document est amendable et, justement, l'enquête publique en cours au moment où ces lignes sont écrites a pour objectif d'améliorer son contenu.

Le point sur les travaux

Route de la Plage

Rénovation complète de la chaussée et pérennisation de la piste cyclable

On en parlait et on le souhaitait depuis longtemps : le projet de rénovation de la route de la Plage (RD 911), particulièrement fréquentée et dégradée sur la côte de Carolles, voit enfin le jour. Cette réalisation était devenue indispensable pour la sécurité, les derniers travaux sur cette route remontant à 1988. De plus, en 2021, le Département, en partenariat avec Granville Terre et Mer et la commune de Carolles, a mis en place un aménagement cyclable expérimental le long de la RD 911. À la suite à cette phase de test, le Département a décidé de pérenniser l'aménagement d'une piste cyclable dans le sens remontant, qui s'inscrit à la fois dans le schéma directeur cyclable de Granville Terre et Mer en tant qu'axe structurant et dans le plan vélo de la commune de Carolles.

Les travaux ont démarré le 2 septembre, pour une durée prévisionnelle de trois mois. Ils portent sur la refonte complète de la chaussée sur une longueur de 630 m et comprennent plusieurs étapes :

- rabotage de la chaussée,
- renouvellement complet de la structure de la route sur une profondeur importante,
- réalisation de plusieurs tranchées transversales pour la pose de fourreaux en prévision d'un effacement futur des réseaux aériens, la réfection de la couche de surface du trottoir pouvant être réalisée ultérieurement après travaux d'enfouissement des réseaux,
- rénovation d'une partie du réseau d'eaux pluviales et de bordures de trottoir,
- pose de bordures en béton pour assurer la sécurité des vélos le long de la piste cyclable (sauf aux sorties des propriétés), dans la continuité du parcours cyclable de Saint-Pair-sur-Mer et Jullouville,
- renouvellement de la couche d'enrobé sur l'ensemble de la chaussée,



- amélioration de la signalisation verticale et horizontale.

Les travaux nécessitant de barrer la route, des déviations ont été mises en place par le Département à partir de Jullouville. Le service des déchets de GTM a installé des bacs à proximité du chantier et renforcé les points de tri sélectif pour les riverains. Un flyer sur les déviations a été diffusé à l'ensemble des habitants par le Département. En complément, les propriétaires riverains du chantier et ceux des rues attenantes, ainsi que les commerçants de Carolles, ont reçu de la part de la mairie une note d'information détaillée sur le déroulement des travaux.

Le Département et la mairie de Carolles remercient tout particulièrement les riverains pour les désagréments causés par ces importants travaux qui permettront de bénéficier à terme d'une chaussée rénovée et sécurisée.



Budget : 570.000 € pris en charge par le Département et 30.000 € à la charge de la commune (tranchées pour effacement des réseaux, rénovation du réseau eaux pluviales et bordures de trottoir).



Chemin des Pêcheurs

Effacement des réseaux

Ce chantier, initié par Enedis qui souhaitait rénover et procéder à l'enfouissement de son réseau électrique sur la partie de l'impasse, a démarré début septembre.

La commune prenant en charge la pose du réseau enterré de la fibre jusqu'aux maisons, la décision a été prise, en accord avec les riverains, de ne pas conserver le réseau Télécom en cuivre, lequel est destiné à être abandonné d'ici 2030.

Une réunion d'information destinée aux huit propriétaires a été organisée par la mairie le 28 juin avec un représentant de la société STE-Manche chargée des travaux prévus sur une durée d'environ un mois.

Les habitants concernés ont marqué leur satisfaction de voir la suppression des lignes et des poteaux dans leur rue qui mettra en valeur leurs maisons de style balnéaire au pied de la falaise.



Rue de la Croix

Réfection de la chaussée

L'état de la chaussée étant fortement dégradé par les intempéries et un trafic important, des travaux de réfection ont été réalisés rue de la Croix la dernière semaine d'août afin d'anticiper les travaux de la route de la Plage. Réalisés en moins de trois jours, ils ont été financés par la commune, la rue de la Croix étant une voie communale.

Rue Jacques Simon

Effacement des réseaux

L'aménagement de la rue Jacques Simon, particulièrement emblématique pour le village de Carolles, constitue un enjeu prioritaire pour la mairie. La première étape porte sur l'effacement des réseaux qui démarra fin octobre. Dans ce cadre, après délibération du 4 octobre 2024, la commune a contracté un marché avec le Syndicat Départemental d'Énergies de la Manche (SDEM50), qui a confié la réalisation de ces travaux à l'entreprise Cegelec.

Cette opération est la plus importante et la plus complexe menée jusqu'à présent par Carolles en termes d'effacement de réseaux puisqu'elle concerne 76 propriétés avec des aménagements particuliers compte tenu de la densité des maisons et de la particularité des abords spécifiques à chaque propriété.

Une réunion a été organisée par la mairie le 13 juillet pour les riverains avec les représentants de la société Cegelec pour présenter l'organisation et le planning des travaux prévus jusqu'en février 2026 pour les travaux de terrassement. Le chantier se poursuivra jusqu'en mai 2026 pour les raccordements individuels et l'enlèvement des poteaux et des câbles aériens.

Cette réunion fut également l'occasion d'échanger avec les habitants sur le projet d'aménagement de la rue que la mairie compte mener afin de renforcer la sécurisation de la circulation, améliorer le stationnement et la gestion des eaux pluviales en développant la végétalisation de la voirie, dans le souci de mettre en valeur l'aspect général de la rue aux nombreuses maisons de caractère.



Route de Sartilly et rue des Jaunets

Poursuite de l'aménagement cyclable

À la suite des travaux de la route de la Plage, une deuxième phase d'aménagement cyclable est prévue à la fin de l'année 2025 par le Département sur le chemin longeant la rue des Jaunets qui sera aménagé en voie verte.

Ce parcours partira du croisement de la route de Sartilly avec la route de la Guérinière pour rejoindre la rue des Jaunets jusqu'à la route de Groussey.

L'ensemble des travaux du Département sur la commune de Carolles aboutira ainsi à la réalisation de 1,3 kilomètre de voies cyclables.

Cette deuxième tranche de travaux a également pour objectif d'assurer la sécurisation du carrefour du cimetière qui sera renforcée par l'installation d'un passage surélevé ralentisseur dans le virage de la route de Sar-

tilly - RD 61 ainsi que par l'aménagement de la sortie de la route de la Guérinière avec la création d'un panneau « Stop ».

Ces améliorations permettront de faire ralentir les véhicules dans les deux sens de circulation afin de protéger la sortie du parking du cimetière ainsi que la traversée des piétons et des vélos qui rejoindront la nouvelle voie verte.



Jardin de l'Humelière

Sport et convivialité pour tous

Inauguré le 2 juillet dernier, le Jardin de l'Humelière offre, avec le City stade, un espace attractif ouvert à tous au cœur du village.

À près l'arrivée du City stade, la municipalité a continué l'aménagement du terrain de l'Humelière qui était dans un état proche de l'abandon. Il était nécessaire de retravailler et redonner vie à cette parcelle.

L'objectif était de proposer un site de convivialité où les familles carollaises, les sportifs et les touristes puissent profiter d'un cadre agréable tout en pratiquant gratuitement diverses activités sportives. Après de multiples rencontres, l'entreprise Pacheco a été sélectionnée pour aménager l'espace. Un sentier amène au City stade et au mur de tennis. Des alvéoles organisent l'espace où des tables de

pique-nique sont disponibles. De multiples variétés d'arbres viennent embellir le site. Des gradins naturels autour du terrain multisport ont été agencés. Les abris vétustes ont été détruits et un nouveau chalet associatif a vu le jour. Il permettra aux associations le désirant de se réunir ou d'organiser des évènements sur place. L'été, le tennis club trouvera également un espace enfin approprié et sécurisé pour proposer ses activités.

Carolles dispose ainsi d'un nouveau pôle attractif au cœur de son bourg. L'inauguration a eu lieu le mercredi 2 juillet en présence de nombreux habitants de la commune.





LE CHANT DU COQ

Un lieu unique au cœur du bourg

En 2022, la commune de Carolles a fait l'acquisition d'un bâtiment de 300 m² laissé en état de quasi-abandon depuis 2020, au cœur de son village. Elle a acquis en sus le terrain le jouxtant, étendant par là une possession communale d'une superficie de 1 800 m². Si la première inquiétude, fondée par les projets présentés à la municipalité, a été d'éviter de voir le linéaire commercial remplacé par de la location de courte durée, il est vite apparu que ces lieux en cœur historique de bourg recélaient bien des opportunités. Les enjeux sont en effet multiples même s'ils peuvent sembler contradictoires : éviter d'artificialiser les terres, permettre l'accès au logement des familles sur le littoral, offrir une oasis de fraîcheur l'été, ouvrir la première sonothèque de chants d'oiseaux du territoire, éléver la connaissance théorique sur le changement climatique, accroître la chalandisation du village, réorienter la politique touristique pour la connecter aux enjeux de mobilité douce et de respect de l'environnement, redynamiser le centre-bourg...

Un lieu unique peut répondre à tous ces enjeux
À travers ces achats, la commune a investi 280 000 euros et propose aujourd'hui une rénovation de ces deux lieux en déshérence, en cohérence avec son projet d'Atlas de Biodiversité Communale (2022/2025) et avec son diplôme Territoire Engagé pour la Nature



(2022/2024 et 2025/2027), pour un coût total de 1 500 000 euros environ. Cette somme, importante, équivalente aux coûts de l'Espace François Simon, vise à créer un élément structurant au milieu de la rue principale.

Le(s) projet(s)

Les cabinets d'Architecture BASIC et IQI, le cabinet d'architecture intérieure APARA ont remporté l'appel à projet et doivent répondre à un cahier des charges complexe. Il s'agit en effet de restaurer le premier bâtiment, qui donne sur la rue pour lui révéler sa façade patrimoniale, réhabiliter le reste du bâtiment, rationnaliser les circulations, délimiter les dif-

férentes destinations, dialoguer avec l'architecte paysagiste. Et rénover à moindre frais tout en garantissant une réponse environnementale vertueuse.

L'ancienne maison de la presse aura quatre usages : une maison des associations, qui accueillera une sonothèque de chants d'oiseaux, une bibliothèque et un espace de co-working, un local commercial donnant sur la rue principale et deux appartements familiaux à l'étage.

Des projets pensés à plusieurs...

Deux ans de concertation ont été nécessaires pour identifier les meilleurs usages et s'adapter aux besoins. Le Groupe Ornitho-



logique Normand de la Manche, la Bibliothèque pour tous ont été au cœur des discussions mais ce sont en réalité de nombreux interlocuteurs qui ont été sollicités. Des artisans, des associations, les élus bien entendu. En symbole de cette concertation, le travail commandé à la Chambre du Commerce et de l'Artisanat qui a produit une étude de besoin auprès des Carollais.

... Et portés par plusieurs acteurs

Le syndicat d'eau potable (SM-PGA) aura été un partenaire essentiel pour conceptualiser et aider à financer la récupération d'eau du bâtiment. Grâce au travail de ses ingénieurs, l'eau

revient à la parcelle de jardin et non pas dans la rue. Une partie conséquente sera récupérée pour alimenter les canalisations d'eaux usées des logements et une autre alimentera le jardin et notamment son coin lecture avec ses plantes aquatiques.

Granville Terre et Mer nous prête main-forte en subventionnant les logements via le Plan Local de l'Habitat.

Un jardin d'agrément résilient

Confié au cabinet Strates en Strates et construit par l'entreprise 3CJ (entreprise locale), le jardin est pensé comme un îlot de fraîcheur. En effet, les arbres faisant baisser la température au

sol d'au moins 4 degrés, il est essentiel de planter aujourd'hui pour être protégé pendant les canicules inévitables d'ici 2040, du fait du changement climatique. Sa gestion est pensée sur site pour ne pas trop peser sur les services techniques.

L'artiste-paysagiste Stéphanie Buttier composera l'entrée du jardin en s'appuyant sur un travail d'étude mené dans la commune et animera des ateliers avec la population lors du printemps prochain.

Le budget

Complexe en cette période d'instabilité, il s'appuie sur trois axes, comme tous les projets de collectivités. Un axe de subvention (auprès du Fonds vert, de l'État, de l'Europe...), un axe fondé sur un emprunt compensé par la location des logements et un axe fondé sur l'autofinancement. Compte-tenu des menaces économiques pressenties depuis le Covid, la commune a constitué au fil du temps un excédent de fonctionnement pour pallier les mauvaises surprises éventuelles.

Une présentation en fin d'année

Cette brève ébauche ne fera que trahir le travail de longue haleine qui a mené à un premier coup de pioche prévu en janvier. Une réunion publique viendra développer chaque aspect de ce projet qui sera ouvert au public en novembre 2026.

Plus de 300 réponses à l'enquête

En avril, Carolles a lancé une enquête animée par la Chambre de Commerce et d'Industrie Ouest Normandie dans le cadre du projet global de réaménagement de l'ancienne maison de la presse.

Diffusée sur les réseaux sociaux, elle avait pour but de mieux cerner les attentes des habitants du territoire en matière de commerces et de services de proximité. À travers un court questionnaire, la municipalité a invité la population à s'exprimer sur ses habitudes de consommation et ses envies. Plusieurs pistes ont été proposées : épicerie fine, fleuriste, cordonnier, librairie, réparation de vélos, ou encore lieu d'exposition. L'enquête a également exploré la fréquentation actuelle des commerces carrollais, les moyens de transport utilisés pour se rendre au centre-bourg (bus Néva, vélo), ainsi que l'intérêt pour une boutique à temps partagé, un concept innovant où différents professionnels occuperaient le même local à tour de rôle, selon les jours de la semaine.

Plus de 300 réponses ont été reçues. Elles vont permettre d'analyser les commerces ou services qui répondent le mieux aux attentes.

L'eau, on en parle ?

Préservons la vie !

Conserver la ressource en eau et répondre au mieux aux besoins des habitants et des estivants du territoire, tant en termes de quantité que de qualité, tels sont les missions et objectifs du Service public de l'eau.

Chacun d'entre nous trouve aujourd'hui normal d'avoir l'eau courante en ouvrant son robinet ou en prenant sa douche. Pourtant, l'accès à l'eau potable directement chez soi ne s'est généralisé en France que dans le courant du XX^e siècle, tout d'abord en ville puis dans les zones rurales, comme c'est le cas dans notre région où nombre d'habitants s'approvisionnaient jusqu'alors au puits.

Or, l'eau consommable par l'homme est une ressource rare. Pour l'essentiel, les eaux de la planète sont des eaux salées, l'eau douce ne représentant qu'un peu plus de 2 %, laquelle se présente sous forme de glace ou de neige pour 69 %, de nappes souterraines (ou aquifères) pour 30 % et d'eaux de surface dans les cours d'eau et les lacs pour seulement 1 %. Ces dernières sont tributaires des précipitations et des réserves souterraines qui les alimentent (Source : ICeau).

Comme les autres communes du Sud Manche et de Bretagne, Carolles est située sur le massif armoricain, zone géologique dont la principale caractéristique est l'affleurement d'une fine couche sédimentaire sur un important massif rocheux composé de schiste, de grès et de granite, entraînant l'absence de nappes phréatiques profondes (source : Bureau de Recherches Géologiques et

**POUR L'ESSENTIEL,
LES EAUX DE LA PLANÈTE
SONT DES EAUX SALÉES,
L'EAU DOUCE
NE REPRÉSENTANT
QU'UN PEU PLUS DE 2 %**

Minières-BRGM). On parle donc de nappes de surface soumises aussi bien aux aléas météorologiques qu'au réchauffement climatique qui impacte la Normandie dont la température moyenne a augmenté de 1 °C à 2 °C depuis les années 1970, avec des prévisions d'élévation de 2 °C à 4°C d'ici 2100 si les émissions de gaz à effet de serre se poursuivent au rythme actuel (Prévisions du GIEC Normand).

Conséquence de cette situation, la plus grande partie de l'approvisionnement en eau douce du littoral provient des cours d'eau. Elle représente 80 % de la ressource du SMPGA qui prélève l'eau brute sur le Thar, dans le secteur de Jullouville, et sur la Braize, affluent de la Sée. Ces eaux sont ensuite acheminées et traitées par les usines de Saint-Pair-sur-Mer et d'Avranches. Des captages de faible

profondeur complètent cette ressource : au nord dans la nappe dunaire de Donville-les-Bains (usine de la Bergerie), et plus au sud, sur les communes du secteur nord d'Avranches, dans le bassin versant aval de la Sée.

**LA GESTION DE L'EAU
EST UN SERVICE PUBLIC LOCAL**
Contrairement à d'autres services d'intérêt général, comme les énergies (électricité et gaz)

Prise d'eau du Thar.



ou la communication (téléphonie et fibre), qui peuvent être déployées sur le territoire national voire au-delà, la gestion de l'eau est étroitement liée au bassin hydrographique qui l'entoure et son déploiement à grande échelle entraînerait des coûts excessivement élevés. La compétence de la gestion de l'eau relève donc des collectivités locales qui assurent l'approvisionnement, la production et la distribution de l'eau potable ainsi que le traitement collectif des eaux usées.

À l'origine, ce sont les communes qui ont pris en charge cette compétence. Toutefois, compte tenu des besoins croissants de la population et de l'importance des investissements à réaliser, les communes se sont progressivement associées en créant des syndicats d'eau afin de mutualiser leurs moyens, ou ont délégué leur compétence de l'eau aux intercommunalités.

De premiers regroupements se sont mis en place au cours des années 1980 à 2000 : Carolles s'est ainsi associée à quatre communes voisines pour créer le Syndicat Mixte Intercommunal des Eaux du Thar pour la production d'eau potable, de même qu'elle l'avait réalisé pour l'assainissement collectif avec Jullouville et Saint-Pair-sur-Mer en créant le Syndicat intercommunal à vocations

multiples (SIVOM) de la Baie de Scissy, lequel a ensuite rejoint le Syndicat Mixte de l'Assainissement de l'Agglomération Granvillaise (SMAAG).

Toutefois, la préoccupation des élus du Granvillais a été de faire face à l'évolution démographique et aux pics saisonniers de consommation liés à l'afflux touristique des communes du littoral. Après avoir mis en place le traitement collectif des eaux usées en 1968 avec la création du SMAAG, les élus ont estimé urgent d'assurer la sécurisation de l'alimentation en eau potable à plus grande échelle.

L'évènement déclencheur a été la sécheresse de 2003 : les élus du Granvillais se sont alors rapprochés de ceux d'Avranches qui rencontraient la même problématique d'infrastructures vieillissantes. En effet, certaines usines dataient du début du XX^e siècle, lesquelles ne répondait plus aux besoins en volumes et en qualité sanitaire. Ces échanges ont abouti en 2008 à un projet commun de création de deux nouvelles usines à Saint-Pair-sur-Mer et Avranches interconnectées dans le cadre de « l'autoroute de l'eau du sud Manche », ces unités bénéficiant des technologies les plus innovantes, notamment l'ultrafiltration permettant de limiter les ...

●●● traitements chimiques tout en assurant une sécurité sanitaire optimale.

MUTUALISATION DE LA GESTION DE L'EAU AVEC LA CRÉATION DU SMPGA

C'est de l'initiative des élus de l'époque qu'est né en 2014 le Syndicat Mixte de Production d'Eau Potable du Granvillais et de l'Avranchin (SMPGA), chargé de la construction des nouvelles usines mises en service en 2018. Cette même année, le SMPGA prend la compétence Distribution, devenant alors le Syndicat de Mutualisation de l'Eau Potable du Granvillais et de l'Avranchin.

En raison de ces enjeux sur le territoire local, le SMPGA est présent sur une grande partie du bassin hydrographique de la Sée aux Côtiers granvillais. Il dessert près de 52 000 habitants sur 30 communes et distribue 3 millions de m³ par an aux 37 500 abonnés de son périmètre qui s'étend de Coudeville-sur-Mer à Tirepied-sur-Sée, en passant par Granville et Avranches, et se trouve donc à cheval sur la Communauté de Communes de Granville Terre et Mer et la Communauté d'Agglomération Mont-Saint-Michel Normandie.

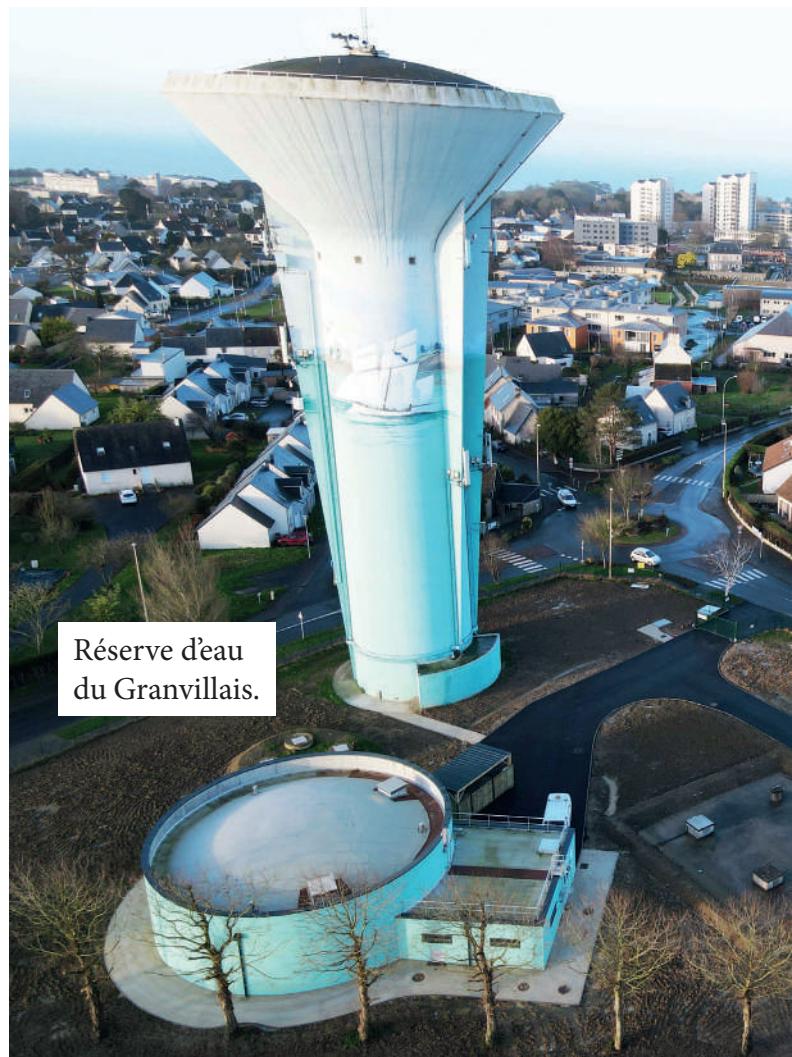
Depuis 2020, le SMPGA a développé ses activités en régie directe (exploitation et travaux), tout en continuant de confier une part importante de sa gestion en concession à la Compagnie des Eaux du Granvillais et de l'Avranchin (CEGA), sous forme d'un contrat de Délégation de Service Public renouvelé en 2025.

La CEGA est donc l'interlocuteur au quotidien des habitants, notamment les Carollais, pour l'accueil téléphonique ou en agence à Granville, les branchements et abonnements, la facturation unique Eau et Assainissement, ainsi que les interventions en cas d'urgence.

DES ENJEUX FINANCIERS IMPORTANTS

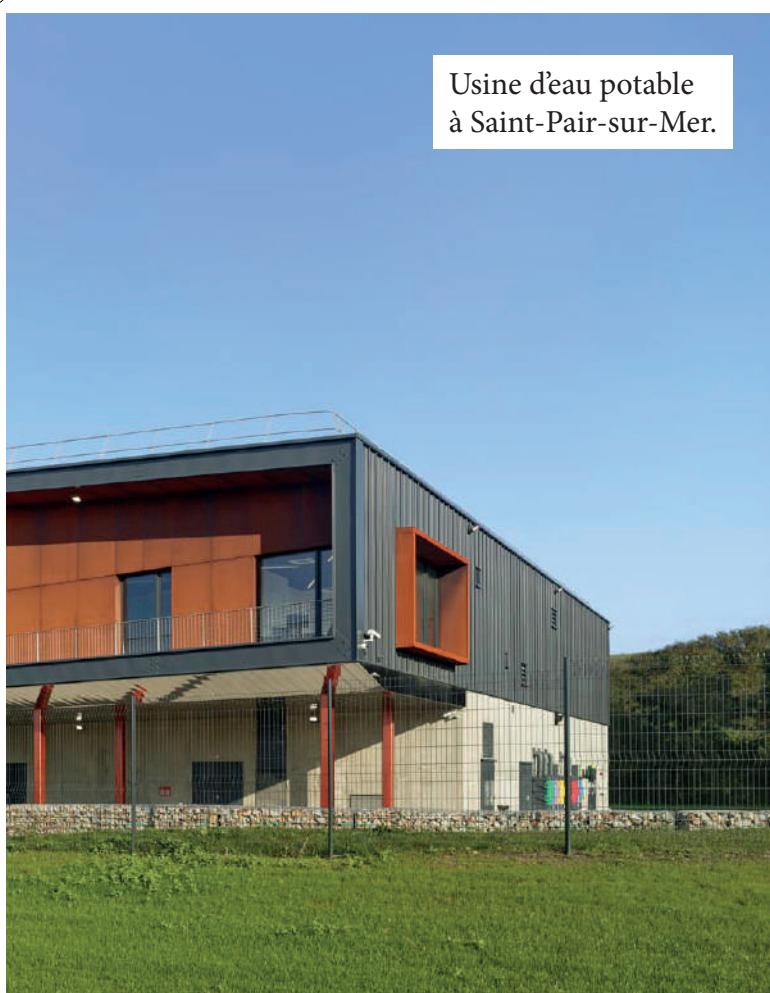
La gestion de l'eau nécessite d'importants investissements (2 à 3 millions d'euros par an pour le SMPGA) aussi bien pour moderniser en permanence les infrastructures que pour renouveler le réseau d'adduction d'eau de près de 1 000 km.

Pour faire face à ces enjeux financiers importants, à une ressource très dépendante de la géologie et de la météo, à des pics de consommation en période estivale et à un territoire étendu et varié (urbain, balnéaire et rural), le SMPGA applique un tarif progressif par tranches en fonction de la consommation et un abonnement fixe dont le montant n'a pas varié depuis 2021. Le prix du mètre cube (m³) d'eau potable sur la base d'une





Usine d'eau potable
à Saint-Pair-sur-Mer.



consommation moyenne de 120 m³ (y compris l'abonnement, la redevance Agence de l'Eau et les taxes) a baissé de 2,70 € en 2023 à 2,65 € TTC en 2024 (moyenne France : 2,59 € TTC). Il est passé à 2,98 € en 2025 en raison d'une augmentation significative des redevances de l'Agence de l'Eau calculées sur de nouveaux critères.

FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE, LA GESTION DE L'EAU DOIT FAIRE FACE À DE NOMBREUX DÉFIS

Afin d'anticiper ce changement, le Plan Eau du gouvernement de 2023 a défini trois enjeux, pris en compte par le SMPGA (Rapport 2024 sur le prix et la qualité du service) :

► **Assurer la sobriété des usages.** À la suite de la sécheresse de 2022, des opérations de sensibilisation des habitants et le développement de la récupération des eaux de pluie avec les communes, ont permis de faire baisser la consommation d'eau potable de près de 10 % en 2023. De plus, un projet de recherche mené avec le SMAAG, en partenariat avec le Centre d'Études et d'Expertise sur les Risques, l'Environnement, la Mobilité et l'Aménagement (CEREMA), porte sur la réutilisation des eaux usées traitées pour renforcer les capacités d'approvisionnement dans le futur.

► **Optimiser la disponibilité, assurer la sécurisation de l'approvisionnement et réduire les pertes en eau.** Pour faire face aux pics de consommation, le SMPGA a augmenté en 2024 la capacité de la réserve d'eaux du Granvillais, en la passant à 5 500 m³. Deux réservoirs au sol de 1 500 m³ chacun ont été créés pour alimenter le château d'eau de Saint-Nicolas, tout en conservant une cuve enterrée de 1 000 m³ recueillant les eaux de pluie destinées aux collectivités et entreprises pour l'arrosage et le nettoyage. L'ensemble a été parallèlement interconnecté avec les infrastructures du Syndicat Départemental de l'eau de la Manche (SDeau50), assurant la continuité des échanges d'eau potable du nord au sud du littoral. De même, l'entretien régulier et le renouvellement du réseau, indispensables pour limiter les fuites, ont permis d'atteindre un rendement moyen de 91 % sur le territoire et de 93,7 % à Carolles et les communes voisines (moyenne France : 84 %).

► **Enfin, préserver la qualité de l'eau.** En partenariat avec le monde agricole, le SMPGA s'assure de la préservation des aires de captage et des périmètres de protection. L'eau distribuée et contrôlée par l'ARS est classée A (sur une échelle de A à D) à Carolles comme sur la plus grande partie des communes du syndicat.

Ressource critique et indispensable pour la vie, la ressource en eau est sous vigilance constante.

ABC : Carolles prépare l'avenir

Carolles a lancé son Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) en 2023. Après près de 3 ans d'expertises, d'animations et de concertation, la restitution de ce travail s'est déroulée le 4 juin à l'Espace François Simon.

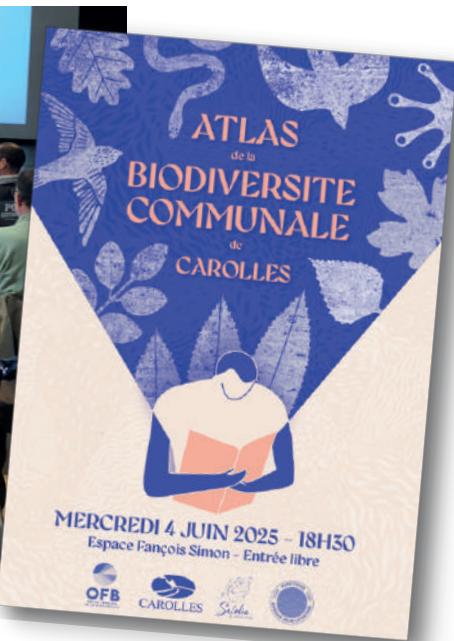
Un ABC c'est quoi ?

L'ABC constitue une aide à la décision pour les communes et intercommunalités dans la préservation et la valorisation du patrimoine naturel. Il vise plusieurs objectifs :

- ➲ Apporter aux communes et intercommunalités une information naturaliste suffisamment

complète et synthétique qui permet une intégration des enjeux « biodiversité » du territoire dans les choix des décideurs, notamment par une traduction possible de cette connaissance dans les politiques publiques d'aménagement du territoire (documents d'urbanisme) ;
➲ Favoriser la compréhension

et l'appropriation des enjeux biodiversité propres au territoire par les élus, les équipes techniques municipales ou intercommunales, les acteurs locaux (agriculteurs, forestiers, entreprises, associations, etc.) et les habitants ;
➲ Impliquer les acteurs locaux pour construire, en concertation



tion, des recommandations afin d'améliorer la gestion des espaces publics (voire privés) de la commune ou de l'intercommunalité.



Et concrètement sur Carolles, quels étaient les objectifs de l'ABC ?

La municipalité de Carolles a missionné Safolia, société spécialisée dans le génie-écologique, pour piloter l'ABC. Celui-ci avait plusieurs objectifs :

- ➲ Valoriser le territoire communal riche d'un point de vue naturel et paysager ;
- ➲ Faire vivre la thématique de la biodiversité sur le territoire et en faire un enjeu partagé par les acteurs de la commune ;
- ➲ Disposer d'un inventaire exhaustif et précis des habitats naturels, de la faune et de la flore présents sur le territoire, en axant prioritairement les expertises sur le bocage carollais ;
- ➲ Établir un programme d'actions basé sur la biodiversité en lien avec les enjeux sociaux, urbanistiques et économiques du territoire.

Comment s'est déroulé l'ABC de Carolles ?

Un premier travail de collecte et d'analyse bibliographique des données faunistiques et floristiques existantes sur la com-

mune a été réalisé par Safolia. Celui-ci a été partagé en comité technique, un groupe constitué d'élus, membres d'associations environnementales, agent de l'OFB et volontaires, pour accompagner Safolia dans sa mission. Cette première étape a permis de définir les secteurs à expertiser et les espèces ou groupes d'espèces à étudier. L'intérêt écologique du littoral de Carolles étant déjà bien connu, il a été fait le choix d'axer les inventaires faune et flore essentiellement sur la partie bocagère du territoire (Vallée du Lude, Vallée du Crapeux, zones humides à l'est du bourg, réseau bocager) et uniquement sur la Dune de l'Agriculture pour la façade littorale.



●●● des élèves du collège de Sartilly ;

➲ Une douzaine d'animations auprès du « grand public », portée par plusieurs structures et/ou intervenants : Groupe Ornithologique Normand, Safolia, Association Avril, Sébastien Provost, Andréa Campora, ...

Quels sont les résultats des inventaires ?

Au total, lors des inventaires menés par Safolia, 423 espèces, ainsi réparties, ont été relevées :

- ➲ 269 espèces floristiques ;
- ➲ 69 espèces d'oiseaux ;
- ➲ 9 espèces d'amphibiens ;
- ➲ 4 espèces de reptiles ;
- ➲ 14 espèces de mammifères, hors chauve-souris ;
- ➲ 23 espèces de papillons de jour ;
- ➲ 11 espèces de libellules et de mouselles ;
- ➲ 15 espèces de criquets, grillons et sauterelles ;
- ➲ 9 espèces de coléoptères.

Parmi toutes ces espèces, certaines espèces emblématiques de la commune peuvent être mises en avant :

➲ L'Hélianthème taché (*Tuberaria guttata*) : fleur protégée, classée en « Vulnérable » sur la liste rouge de Basse-Normandie et connue seulement sur six communes de la Manche depuis 2000 ;

➲ La Garance voyageuse (*Rubia peregrina*) : espèce floristique classée en « Vulnérable » sur la liste rouge de Basse-Normandie et connue seulement sur

dix communes dans la Manche depuis 2000 ;

➲ Le Triton marbré (*Triturus marmoratus*) : amphibiens protégé nationalement et au niveau européen, observé sur 3 points d'eau de la commune ;

➲ Le Triton alpestre (*Ichthyosaura alpestris*) : amphibiens protégé nationalement et classé en « Vulnérable » sur la liste rouge de Basse-Normandie, observé uniquement sur 2 points d'eau ;

➲ Le Lézard vivipare (*Zootoca vivipara*) : reptile protégé et classé en « Vulnérable » sur la liste rouge de Basse-Normandie, ...

Le résultat complet des inventaires sera à retrouver sur le nouveau site internet de la commune, avec une page dédiée pour l'ABC.

Et maintenant ?

Afin de mettre en valeur toutes ces données collectées et de sauvegarder et pérenniser cette richesse faunistique et floristique, un programme d'actions a été établi. Celui-ci prend la forme de neuf fiches actions, avec des objectifs précis à mener à court ou moyen terme. Ces fiches actions portent aussi bien sur des aménagements et travaux ponctuels à destination de la biodiversité (création de mares par exemple), que sur la poursuite du travail de collecte de données faunistiques et floristiques, en passant par la poursuite de la politique de « jardins » déjà bien engagée sur la commune.



Baie des étoiles Un franc succès

Dernière édition du mandat de l'opération Baie des étoiles qui depuis quatre ans est devenu un rendez-vous régulier pour les communes de la Baie. Le principe en est simple : les communes autour de la Baie du Mont-Saint-Michel, de Carolles à Cancale, s'engagent à éteindre l'éclairage public, une nuit d'été, afin de favoriser l'observation des étoiles. À l'initiative des communes de Carolles, Champeaux et Dragey-Ronthon cet évènement réunit aujourd'hui une trentaine de communes, bretonnes et normandes.

La municipalité remercie chaleureusement Messieurs Jacques Bono (maire du Mont-Saint-Michel) et Pierre-Yves Mahieu (maire de Cancale) pour leur soutien et leur engagement en faveur de la réduction de l'éclairage public. Les communes Territoire Engagé pour la Nature (Saint-Sauveur-Villages, Barenton, le Gripon...) participent également. L'enjeu partagé est toujours de proposer des animations gratuites d'observations astronomiques afin de promouvoir la science, l'art, la protection de la biodiversité et les économies d'énergie.



À Carolles, malgré un temps nuageux, le succès a encore été au rendez-vous avec les habituelles sessions d'observation, les contes, les installations pédagogiques mais aussi pour la première fois la présence de notre Syndicat Départemental d'Énergie de la Manche (SDEM), du centre d'astronomie d'Ille-et-Vilaine... Et d'un entrepreneur carollais basé à Nantes, Grégoire Barriet, qui ouvre la voie d'un mobilier public plus durable en alliant LED et bois brut pour l'éclairage des rues.

TEN Un deuxième diplôme pour Carolles

Le 27 février, à la mairie de Saint-Lô, la commune de Carolles a été reconnue par l'État comme Territoire Engagé pour la Nature (TEN). Ce diplôme national, décerné par un jury constitué de l'Agence Normande de la Biodiversité et du Développement Durable (ANBDD), de la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL), de l'Office Français de la Biodiversité (OFB) et de la région Normandie vient valider des politiques concrètes de transition écologique des collectivités. C'est une confirmation pour Carolles, première commune TEN du territoire. Les engagements pris en début de mandat sur la politique de préservation des sols et plus généralement du cadre de vie carollais ont été tenus, comme la création de la cantine bio. Le deuxième diplôme propose une politique de l'eau (et notamment de protection des zones humides), de diminution de la pollution lumineuse et de créations de jardins. Le maire de Carolles a été invité à faire une présentation de ce dernier point aux collectivités lauréates cette année telles qu'Evreux ou l'agglomération de Saint-Lô. À noter, la reconnaissance TEN est un élément favorisant l'attribution de subventions lors d'investissements.



La commune conserve son Pavillon Bleu

Obtenu en 2014 par la commune, le Pavillon Bleu y flotte cette année encore. Engagé dans cette démarche environnementale, le village a de nouveau été félicité par le jury national. L'obtention du label récompense les communes et ports de plaisance qui œuvrent en matière d'eau et assainissement, de biodiversité et gestion du milieu naturel, de sécurité, de gestion des déchets, d'éducation et formation au développement durable, d'accessibilité, d'équipements et services, de sobriété, d'information aux usagers. Parmi les actions mises en place à Carolles, citons le nombre de prélèvements réalisés durant l'année pour offrir un suivi constant de la qualité de l'eau, la conformité des équipements et informations assurant la sécurité des usagers de la plage, l'accessibilité de celle-ci à destination des personnes à mobilité réduite...



Banque alimentaire : 347 kg de dons

La collecte de printemps de la Banque alimentaire s'est déroulée les vendredi 4, samedi 5 et dimanche 6 avril dernier au magasin Proxi de Carolles. La collecte a atteint un nouveau record avec 347 kg de denrées alimentaires recueillies. La progression des dons se poursuit à Carolles. La municipalité remercie les généreux donateurs ainsi que les bénévoles qui œuvrent pour soutenir les personnes les plus démunies.

La prochaine collecte aura lieu les vendredi 28, samedi 29 et dimanche 30 novembre (jusqu'à 13 heures le dimanche) 2025 au magasin Proxi.



D.R.

MUTUALE LES PROCHAINES PERMANENCES

Elles ont lieu sur rendez-vous les :

- mardi 4 novembre 2025
 - mardi 2 décembre 2025
- de 10 h 30 à 12 h 30 à la salle de l'Amitié de Carolles et de 13 h 30 à 16 h à la mairie de Carolles.

Tél. : 02 54 56 41 41 ou 02 32 11 71 15.

Semaine du goût Goût, odeur et saveur



À l'occasion de la Semaine du goût qui s'est déroulée du lundi 13 au vendredi 17 octobre, l'école Marin Marie a proposé aux élèves différents ateliers et animations sur le thème des sens et la fabrication culinaire.

Atelier classe : découverte du goût, de l'odeur, de la saveur de plusieurs produits et échange et dégustation sur le thème du pain avec Antoine Lefranc.

Atelier cuisine : recherche et élaboration d'un menu équilibré avec couleur intégrée dans le projet.

Cuisine ton monstre en aliments et déchets : fabrication à partir des déchets alimentaires et de produits bruts d'un monstre imaginé par les enfants.

Une vente de velouté de légumes

Pour clore cette semaine riche en découvertes, le vendredi 17 octobre, une *sponsor loop* a été organisée à 13 h 30 au camping municipal. Devenus athlètes, les élèves ont récolté des fonds pour l'association « Bien Grandir ». Celle-ci améliore les conditions d'hospitalisation des enfants du service pédiatrique de l'hôpital d'Avranches.

Ce même vendredi, une vente de velouté de légumes confectionné par les élèves a eu lieu à 16 h. La somme récoltée servira à financer un voyage scolaire organisé cette année à Granville. Ce sera l'occasion de découvrir les légumes produits à « La Ferme des Châtaigneux » et utilisés toute l'année à la cantine scolaire.

Pour le velouté, chaque personne est venue avec son contenu. La portion de 250 ml a été vendue au tarif de 2 euros.



École Marin Marie Préservons les ressources



Au printemps, les enfants de l'école Marin Marie ont participé au défi consacré aux déchets, plus précisément ceux qui constituent la pollution maritime. Sensibilisés à la préservation des ressources par l'équipe éducative, ils ont réalisé une fresque très colorée pour souligner les dangers que cette pollution représente pour les animaux marins, à commencer par les poissons.

RECETTE

Tarte d'automne au potiron, fromage blanc et noix

POUR 8 PERSONNES

Ingédients Pour la pâte brisée : 200 gr de farine, 100 gr de beurre doux, 6 cl d'eau froide, 1 œuf, 1 pincée de sel. Pour les autres composants de la recette : 600 gr de potiron, 20 cl de fromage blanc, 4 œufs, 50 gr de sucre, 15 cl de lait, 85 gr de farine, une dizaine de noix. Pour le nappage : du thym effeuillé, du miel et un 1/2 citron.

1. Réaliser une pâte brisée et réserver au frais.
2. Éplucher le potiron, le couper en morceaux et le cuire pendant 5 minutes à l'eau bouillante.
3. Préchauffer le four à 180 °C.
4. Mélanger les œufs, la farine, le lait, le fromage blanc et le sucre.
5. Étaler la pâte et une fois disposée dans le moule y verser le mélange cité ci-dessus, puis cuire 10 minutes.
6. Sortir le moule du four et répartir le potiron et les noix sur l'ensemble de la tarte.
7. Enfourner 30 minutes.
8. À la sortie du four, napper la tarte de miel mélangé avec le jus d'un demi-citron et une branche de thym effeuillé pour donner de la gourmandise. Bon appétit !

Valeurs nutritionnelles pour 200 gr : 174 kcal.



Le choix de Guillaume Paysant,
cuisinier municipal

« Pour cette recette, j'ai opté pour le fromage blanc de Pivette et Palurette, une ferme qui fournit également du beurre, de la crème crue, des yaourts et des crèmes desserts à la cantine. Située à Saint-Senier-sous-Avranches, elle est membre du réseau bio Invitation à la ferme, un réseau de producteurs bio indépendants qui transforment le lait sur place et commercialisent leurs produits en circuits courts. Depuis 1967, l'exploitation s'étend sur 62 hectares et compte 85 génisses et vaches. »

Contacts : Pivette et Palurette, 209, rue Jeanne Paisnel, 50300 Saint-Senier-sous-Avranches. Tél. : 02 33 49 74 33.



Du côté des associations

◆ Beauté du geste

- Les ateliers de danse contemporaine se poursuivent le premier dimanche de chaque mois de 15 h à 17 h, à l'Espace François Simon.

- Les répétitions ont démarré avec le groupe amateur qui rejoint la compagnie en Quarantaine pour la création d'*Exils*, qui sera présenté le 1^{er} mai 2026 à l'Espace François Simon.

- Un concert de poche de chant lyrique et piano en décembre avec Nathalie Sternberg (soprano) et Laëtitia Authié (pianiste).

Informations et contacts : contact.beaute.du.geste@gmail.com



◆ Bibliothèque pour tous

- La Bibliothèque pour Tous est ouverte le lundi de 15 h à 17 h, le jeudi de 10 h à 12 h et désormais le mercredi de 10 h 30 à 12 h. Des achats réguliers sont effectués afin de renouveler le fonds jeunesse. Les enfants bénéficient de la gratuité du prêt. En partenariat avec l'école Marin Marie, ils profitent de lectures contées chaque mois et participent également au Prix Livrentête.

- Le 26 août dernier, la salle de l'Amitié a accueilli une soirée consacrée à la vie et l'œuvre d'Agatha Christie, « la reine du crime ».



- Comme chaque année, la bibliothèque sera présente sur le marché de Noël avec un stand de vente de livres d'occasion.

- La bibliothèque organise également le Prix des lecteurs. Une sélection de 4 livres sera proposée (premiers romans ou auteurs peu connus). Chaque lecteur est invité à découvrir, voter et défendre son livre préféré. Un échange convivial sera organisé en mai pour annoncer le lauréat.

◆ Ciné club en baie

L'association propose, d'ici à la fin de l'année, la projection de deux films :

- *Rivière de nuit*, un film japonais de Kôzaburo Yoshimura, dimanche 16 novembre à 16 h à l'Espace François Simon. « Kiwa Funaki travaille à la teinturerie de son père à Kyoto. Cette femme indépendante et talentueuse y conçoit des tissus et accessoires qu'elle commercialise elle-même jusqu'à Tokyo. À bientôt trente ans, son entourage aimerait la voir mariée mais Kiwa trouve son épanouissement dans son art. Un jour, elle fait la rencontre de M. Takemura, professeur à l'université d'Osaka. Ce client singulier et érudit, au demeurant marié et père de famille, trouble la jeune femme... »



- *125 rue Montmartre*, un film de Gilles Grangier, dimanche 21 décembre à 16 h à l'Espace François Simon. « Pascal, un crieur de journaux parisien au tempérament bourru et candide, se lie d'amitié avec Didier, un homme qu'il a sauvé de la noyade. Accusé à tort d'un meurtre à la suite d'une machination de Didier, Pascal va alors remuer ciel et terre pour prouver son innocence. »



◆ Amicale Bridge Carollaise

L'ABC se réunit tous les samedis après-midi à la salle de l'Amitié. Elle s'adresse à des joueurs qui connaissent déjà ce jeu de carte et les règles des enchères. L'association n'a en effet pas vocation à apprendre à jouer au bridge.

Pour toutes demandes de renseignements, contactez Guy Martinez au 06 72 97 78 98.

◆ Cercle de l'Amitié

Diverses activités sont proposées par l'association à la salle de l'Amitié :

- les échecs, chaque vendredi de 18 h 30 à 20 h 30
- le scrabble, la belote et autres jeux le lundi et le jeudi de 14 h à 17 h (uniquement le jeudi pour les mois de juillet et août).

Inscriptions sur place ou auprès de Laurent Toury (laurent@toury.net).



◆ Carol'Animations

Plusieurs évènements proposés par l'association viendront ponctuer l'année 2026 (liste non exhaustive) :

- **mercredi 25 février**, assemblée générale de l'association à 16 h à l'Espace François Simon
- **du vendredi 24 juillet (vernissage) au dimanche 2 août**, Festival des Chevalets à l'Espace François Simon
- **dimanche 9 août**, vide-greniers de 8 à 18 h dans le centre-bourg de Carolles.



◆ Les Ludions

L'association présente au sein de son artothèque une centaine d'œuvres d'art offertes par les artistes qui ont participé aux cinq premières éditions du festival. Venez les découvrir au 33 b rue de La Poste à Carolles, le lundi de 15 h à

17 h, le jeudi de 10 h à 12 h et le samedi de 16 h à 18 h. En adhérant à l'association, vous pouvez emprunter une œuvre de votre choix pour une durée de six mois ou un an.



◆ Les Bulles d'Art à Carolles

L'association Les Bulles d'Art revient à Carolles **le samedi 29 novembre**, à 20 h 30 à l'Espace François Simon, pour y organiser un concert avec Pont des Arts. Trio swing du pays granvillais, le groupe proposera un set riche en surprises et arrangements originaux. Le public redécouvrira Mickaël Jackson, les Rolling Stones ou encore Adèle et Piaf.

Renseignements et réservation via HelloAsso ou par mail : pontdesartsmusic@gmail.com. Entrée : 10 euros. Découvrez l'univers du trio : <https://www.youtube.com/@pontdesarts-music>

◆ Yoga Loisirs et Paix

Les cours de hatha-yoga et relaxation yoga nîdra se déroulent à l'Espace François Simon de Carolles **les lundis de 10 h 15 à 11 h 30**. L'association organise 30 séances annuelles, hors vacances scolaires. Dans ce cadre, Evelyne Turlan propose de transmettre ses connaissances acquises depuis 20 ans autour du yoga. Elle est diplômée Sivananda depuis 2011 (Inde Keral, Bahamas, Canada, New-York) et diplômée du RYE (Recherche sur le yoga dans l'éducation) ainsi que de la Certification consultante ayurvédique.

Renseignements : par téléphone au 06 12 11 59 44 ou par mail : turlan.eve@hotmail.fr



◆ Les Embruns

L'association de gymnastique volontaire « Les Embruns » organise des séances hors vacances scolaires chaque mardi de 11 h à 12 h et chaque jeudi de 14 h 30 à 15 h 30, à l'Espace François Simon de Carolles. Vous avez la possibilité de tester les cours pendant deux séances d'essai gratuites.

Contacts : Martine Wille au 06 82 06 17 02 et Jean-François Deguette au 06 66 59 66 31.

◆ Respire

Respire aide des personnes sédentarisées par des difficultés respiratoires ou des pathologies chroniques en leur proposant des rencontres et des activités physiques douces. Cette saison, l'antenne de Sartilly intervient à Carolles à 14 h 15 à l'Espace François Simon :

- **deux vendredis après-midi par mois** pour des séances d'activités physiques adaptées et encadrées par un coach de Siel Bleu. En parallèle, ont lieu des ateliers animés par des adhérents ou des intervenants bénévoles (détente respiration et bonne humeur, confection de fleurs en toile de jute, chansons...)
- **le vendredi 5 décembre** avec un atelier de décoration et un goûter de Noël
- **le dimanche 18 janvier** pour la galette des rois en chansons avec un orgue de barbarie
- **en mai** avec la reprise des balades tranquilles.

Renseignements auprès de Françoise Lemennais, la présidente, au 06 80 61 41 66.

Zoom sur le Yacht club de Carolles



**Rencontre avec Yves Jarry, président,
Jean-Yves Pamart, vice-président et
Laure Pamart, trésorière de l'association.**

À quand remonte l'existence du Yacht Club de Carolles (YCC) ?

Notre club a été créé en octobre 1931. Il aura donc 95 ans en 2026. C'est l'un des plus anciens clubs de voile de Basse-Normandie. À l'origine, il rassemblait des amateurs de canoë-kayak à voile qui s'aventuraient parfois jusqu'aux îles Chausey ! Dès les années 1950, les premiers dériveurs en bois ont fait leur apparition suivis des 420 et 470. Vers 1970, la planche à voile est arrivée puis en 1980 les catamarans qui, à ce jour, représentent le plus grand nombre de voiliers.

Que représente votre club ?

Nous avons actuellement environ 50 membres dont 30 sont licenciés FFV à l'année ou à la journée. Notre club est très actif en été et participe depuis des années à animer la plage de Carolles. Entre juin et août, nos adhérents sortent de manière journalière suivant la météo et en particulier le jour de notre régate « La Carollaise », consistant à faire le plus grand nombre de tours possible d'un parcours établi sur un ou deux triangles en fonction du temps et des marées.

En 2025, le 13 août, 30 voiliers se sont inscrits et ont régate dont majoritairement des grands et petits catamarans ainsi que des dériveurs. Ce même jour, la remise des prix a été organisée devant le chalet que notre mairie a mis à notre disposition lequel a été inauguré à cette occasion en présence de notre maire, Miloud Mansour, et deux de ses adjoints, Vincent Railliet et François Rosselin. Nous les remercions infiniment pour leur détermination à développer les activités nautiques dans notre commune.

Quelles sont vos ambitions ?

Depuis de trop longues années, notre club n'avait plus de local obligeant nos membres à stocker leurs équipements



Yves Jarry.



Laure et Jean-Yves Pamart.

et ceux du club dans leurs maisons. Outre ce manque important, l'aspect le plus négatif était notre absence de visibilité et l'impossibilité d'accueillir tout nouvel adhérent. Avec ce nouveau local, dont nous disposons depuis cet été, nous avons de nouvelles possibilités et perspectives. Ce chalet en bois de 20 m² (photo p. 31), construit avec



Dates 2026 à retenir

- **Le vendredi 7 août**, assemblée générale à la salle de l'Amitié.
- **Le lundi 10 ou le mardi 11 août**, régate « La Carollaise » à la plage de Carolles.
- **Le vendredi 14 août**, soirée du Yacht Club de Carolles, à partir de 20 h à l'Espace François Simon.



l'accord de GTM et de l'ABF, est situé à la plage sur le terrain proche de l'immeuble du sextant. Il permet au YCC d'accueillir, outre les Carollais, celles et ceux des communes et départements proches qui souhaitent naviguer à Carolles et stocker leurs équipements en devenant adhérents du YCC. Ces nouvelles opportunités concernent non seulement les dériveurs, les petits et grands catamarans mais aussi les autres sports type paddle, wind surf, kite surf, wingfoil, skim board...

Notre bureau élu lors de notre dernière assemblée générale du dimanche 17 août 2025, outre notre président Éric Jarry et notre trésorier Paul Dautzenberg, se compose dorénavant de trois personnes habitant Carolles à plein temps : Laure Pamart notre secrétaire, Anne-Sophie Laurence-Duhamel nous a rejoints et va développer le sponsoring et des activités pour enfants et adolescents, Jean-Yves Pamart va continuer à développer les contacts avec les mairies, clubs de voiles et autres activités nautiques autour de nous.

Notre objectif est de répondre le mieux possible à leurs attentes pour les habituer à venir d'abord sur notre superbe plage. Ils seront très bien accueillis.

Quels sont vos projets pour 2026 ?

Rassembler le plus de participants possible pour notre régate « La Carollaise » qui aura lieu soit le lundi 10 août, soit le mardi 11 août. Notre ambition est d'avoir une dizaine de voiliers de plus qu'en 2025 soit au moins 40 unités entre catamarans et dériveurs.

Pour ce faire, nous allons inviter les « voileux » dans notre environnement à venir visiter notre nouveau chalet pour leur montrer nos possibilités de stockage, de lavage et de nettoyage de leurs équipements. Il leur sera pleinement accessible dès qu'ils seront adhérents du YCC.

Dès le mois de juin, avec l'aide des services municipaux, nous allons de nouveau mettre en place notre tapis de plage à la Dune de l'Agriculture dans le prolongement de celui de la Paillette. Il permettra, comme les deux dernières années, un accès et surtout une remontée plus facile de la plage pour les voiliers. Il facilitera également le passage des visiteurs venant sur notre plage.

*Renseignements et contacts : <https://yccarolles.fr>
Adhésions : <https://www.helloasso.com/associations/yacht-club-de-carolles>*

Carolles, terre de nautisme

Depuis plusieurs années, la municipalité et les associations nautiques de Carolles ont œuvré en vain auprès de Granville Terre et Mer (qui a la compétence nautisme) pour avoir des réponses à leurs besoins, notamment de stockage. Cet obstacle est un réel frein pour proposer des activités pérennes aux Carollais et aux touristes.

La municipalité a donc décidé d'offrir des solutions temporaires au Yacht Club de Carolles et au K'roll Surf Club. Un chalet mobile en bois a été installé sur le terrain du Sextant et sera occupé par le Yacht Club de Carolles. Pour le K'roll Surf Club, la municipalité s'est engagée dans la rénovation de trois cabines de plage. Elles font parties de notre identité et notre patrimoine local, et il est important de lancer les opérations et de poursuivre cet effort. Outre le stockage du matériel, elles permettront au club de proposer des animations avec une logistique restreinte. Ces locaux sont des propriétés de la commune et seront mis à disposition temporairement avant de proposer des solutions encore plus conséquentes en repensant la plage et son espace de vie.



Atelier pains & gourmandises

Âgé de 18 ans, il a repris la boulangerie !

La boulangerie de Carolles a rouvert ses portes mercredi 4 juin dernier. Rebaptisée Atelier pains & gourmandises, elle a été reprise par Magalie Guesnon et Owen Lemée, mère et fils.

Déterminé à devenir boulanger-pâtissier depuis son plus jeune âge, Owen, réalise son rêve à 18 ans. Associé avec sa maman, qui a mis son emploi de côté pour se lancer avec lui dans l'aventure, il ne manque pas de courage. « Le fait qu'il n'y ait pas de salariés à reprendre et que la boulangerie soit équipée de tout le matériel nécessaire pour travailler seul en fabrication correspondait à ma recherche », souligne celui qui est diplômé d'un CAP de boulangerie mais également d'un CAP de pâtisserie.

Magalie s'occupe quant à elle de la vente et de la partie administrative. Elle est secondée à la vente par Léna Durand, l'amie d'Owen, arrivée en juillet en tant que salariée.

L'établissement propose un large panel de produits issus, pour beaucoup, de productions locales, tout en développant le bio. Du côté des pains, la baguette blanche est de retour. S'y ajoutent la tradition, les pains traditionnels et de nombreux pains spéciaux (maïs, lentilles, nordique, tourte de seigle...).

Si les viennoiseries traditionnelles figurent en bonne place derrière les vitrines, Owen souhaite en développer d'autres comme le New York roll. De même pour les pâtisseries, fabriquées avec des fruits produits localement et dans quelques temps s'y ajouteront ceux du jardin de la boulangerie.

Le snacking regroupe toujours les pizzas, quiches, salades composées, sandwichs mais ces derniers ne sont pas préparés à l'avance. Les clients choisissent le pain et la garniture souhaitées.



« Un bon pain est un pain bien cuit, qui croustille et fond dans la bouche. »

Owen Lemée

Soucieux d'innover, l'équipe se base sur « les envies des clients » pour les nouvelles créations.

Atelier pains & gourmandises,
11, rue de la Division Leclerc, 50740 Carolles.

Tél. : 02 33 61 86 33.

atelierpains.gourmandises@gmail.com

Ouvert tous les jours sauf le lundi, en continu de 7 h à 19 h 30.



L'arrivée d'un deuxième dentiste

La maison médicale de Carolles, située 33 rue de La Poste, accueillera début novembre le Docteur Céleste Péré, chirurgien-dentiste omnipraticienne. Heureuse de rejoindre le cabinet dentaire du Docteur Franck Laigneau, elle vous accueillera chaque semaine les lundis, mardis et merredis. « Pour toute prise de rendez-vous, merci de communiquer vos coordonnées ainsi que votre motif de consultation à l'adresse mail suivante : drperedentistecarolles@gmail.com. À bientôt », indique le Docteur Péré.

Le compost partagé est lancé

Le mercredi 25 juin, le compost partagé a été inauguré aux jardins partagés des Jaunets.

Afin de favoriser les logiques de circuits courts, la communauté de communes de Granville Terre et Mer a proposé à la commune de Carolles d'installer un compost partagé, c'est-à-dire un lieu où les habitants du quartier peuvent ensemble constituer un compost pour amender leurs plantations grâce au dépôt des résidus de légumes de leur consommation, avec l'appui du service technique pour l'apport de copeaux.

Le site des jardins partagés s'est imposé naturellement car il bénéficie déjà des soins collaboratifs d'habitants du quartier particulièrement investis.

À noter pour les riverains : il reste des seaux de compost disponibles à la mairie pour ceux qui souhaitent s'engager dans la démarche.



L'astrophysicien Alain Doressoundiram invité au solstice d'été

Le 21 juin dernier, comme à chaque solstice d'été depuis quatre ans, la commune de Carolles a accueilli un scientifique de renom, spécialisé dans les recherches sur l'espace. Nous avons cette année eu le plaisir de recevoir Alain Doressoundiram, astronome à l'Observatoire de Paris, au Laboratoire d'Études Spatiales et d'Instrumentation en Astrophysique (LESIA). Savant et humaniste, Alain Doressoundiram a fait un rappel des connaissances actuelles sur le cosmos et évoqué les pistes ouvertes par la sonde envoyée sur Mercure, ayant contribué à la lancer il y a vingt-cinq ans et qui arrive enfin au terme de son périple.



Astro'Lab : l'atelier de formation revient à Carolles

Pour la rentrée scolaire 2025-2026, l'association Un Planétarium pour le Sud-Manche ! réinstaure son atelier de formation pour adultes, Astro'Lab, à Carolles. Férus d'astronomie, amateurs éclairés ou simples curieux, venez redécouvrir l'astronomie, son Histoire et ses histoires, autour de sujets prétendument simples.

Astro'Lab commencera ce cycle d'ateliers pour adultes par un sujet évident : le jour et la nuit. Évident ? Oui, car nous en avons tous un certain vécu. Pourtant, pourquoi a-t-il fallu des siècles pour que les scientifiques en comprennent tous les ressorts ? Savez-vous également qu'il a été nécessaire d'attendre 1851 pour que l'on prouve que la Terre tourne ? C'est ce genre de petites surprises que vous réserve Mathieu Hirtzig, astrophysicien, depuis le 3 octobre et jusqu'au 13 décembre de 20 h 30 à 21 h 30 (premier créneau) et de 21 h 30 à 22 h 30 (deuxième créneau) à la salle de l'Amitié, un vendredi soir sur deux. Grâce à de petites expérimentations simples, apprenez, ou réapprenez, en faisant.

Et au-delà de l'astronomie, découvrez l'informatique sans ordinateur en janvier, ou la zététique en avril !

Plus d'informations : <http://planetarium-sud-manche.fr/astrolab.htm>



Festival des Ludions

Carolles : une histoire d'art...

La cinquième édition du festival des Ludions a tenu toutes ses promesses.

Pas moins de 1 700 amoureux d'art et de culture ont « investi » Carolles lors du week-end de l'Ascension.

Le temps d'un week-end, Carolles s'est métamorphosé en village d'art et de culture. Pas moins de 1 700 personnes sont venues admirer, s'inspirer mais aussi discuter et échanger autour des œuvres de 27 artistes, présentées dans 21 maisons ainsi que dans plusieurs lieux de la commune comme l'église, les salles municipales, un lodge du camping.

Venus de Lille ou de Marseille, de La Rochelle ou de Savoie, les artistes ont présenté des œuvres aux styles et influences d'une grande diversité. Peinture, sculpture, photographie, tissus, verre..., les Ludions visent l'excellence, l'ouverture et le partage.

À cet effet, le festival a une nouvelle fois proposé de nombreux rendez-vous : des déambulations poétiques où les textes des auteurs plasticiens et poètes sont lus, un partenariat avec l'école qui a permis aux enfants de s'initier à la peinture-broderie avec Odile Guichard et d'exposer leur travail, des scènes ouvertes et une soirée d'art oratoire grâce à un partenariat avec le bar associatif L'Almarita, d'autres scènes ouvertes regroupant contes, poésie, chant lyrique... à l'Espace François Simon et à l'église, des ateliers d'écriture chargés d'émotion à la lecture des écrits, un spectacle musical alliant swing et jazz, deux interviews diffusées sur les radios locales..., sans oublier la librairie éphémère qui suscite toujours beaucoup d'intérêt.

Le succès du festival des Ludions se confirme chaque année davantage. Les retours très positifs du public et des artistes témoignent de la reconnaissance portée à cet événement. Ils rendent

hommage aux membres de l'association et aux nombreux bénévoles engagés dans l'aventure, au soutien de la mairie de Carolles, à celui du curé de la paroisse... L'édition 2026 sera, sans nul doute, très attendue !





Les artistes primés et leurs œuvres (de gauche à droite) : Alexandre Breuil, Cyril Morin, Margot Buffet et Mélanie Thibout en compagnie du maire de Carolles, Miloud Mansour, et du président des Ludions, Philippe Letellier.

L'Artothèque des Ludions inaugurée en poésies

Cette inauguration a rassemblé une cinquantaine de personnes le 15 février dernier autour de la poésie. Il était donc naturel que cet événement soit ponctué de lectures de poésies écrites lors de l'atelier d'écriture du festival des Ludions, animé par Didier Le Roué. Merci aux Atroupés du Dire pour ces lectures qui ont créé cette ambiance si spéciale lors du festival.

Monsieur le maire de Carolles a rebondi sur ces propositions poétiques et a souligné l'intérêt de la mairie à soutenir le festival par le prêt de salles, du bus PMR, d'une subvention de fonctionnement et le financement du prix de la ville de Carolles.

Philippe Letellier, le président, a rappelé que pour la 5^e saison, 95 candidatures ont été reçues pour une trentaine d'artistes invités, que les dons des artistes ont permis de réunir au sein de l'Artothèque 100 œuvres (30 nouvelles par an), que 2 œuvres sont achetées chaque année (prix du public cofinancé par les com-



merçants, prix de la ville de Carolles), et que l'Artothèque se veut un outil d'ouverture à l'art pour tous, chacun pouvant emprunter une œuvre sur une période de six mois ou un an en adhérant à l'association.

Le président a également remercié tous les partenaires, dont la mairie pour la mise à disposition du local qui permet d'exposer une partie de l'Artothèque. Celle-ci est ouverte le lundi de 15 h à 17 h, le jeudi de 10 h à 12 h et le samedi de 16 h à 18 h.

Côté projets, l'Artothèque pré-

voit d'organiser trois fois par an des expositions solo des artistes des saisons précédentes. Elle souhaite s'enrichir d'œuvres, biographies, poèmes hommages et interviews d'artistes sur leur processus de création et pratiques, et envisage des expositions décentralisées dans les villages voisins. Sans oublier de répondre à l'appel d'offre de déploiement d'artothèques en milieu rural. L'inauguration s'est terminée autour d'un vin chaud et de discussions enthousiastes sur la vingtaine d'œuvres exposées.

Patrimoine du film français : un festival de qualité

Les 28, 29 et 30 mars dernier, Ciné-club en Baie a organisé, à l'Espace François Simon, un festival de cinéma du patrimoine français avec le soutien de la municipalité.

Autour d'un programme très varié, le public a pu découvrir ou redécouvrir six films d'auteurs : *Plein soleil*, un thriller de René Clément (1960), *L'Atalante*, une comédie dramatique de Jean Vigo (1934), *Mon oncle*, une comédie de Jacques Tati (1958), *Quai des orfèvres*, un policier de H-G Clouzot (1947), *Le Fleuve*, un drame-romance de Jean Renoir (1951) et *Les Parapluies de Cherbourg*, une comédie musicale de Jacques Demi (1964).

Chaque séance a été présentée et animée par Nicolas Thévenin, enseignant en cinéma et directeur de la revue *Répliques*. Le public a apprécié la qualité de ses interventions et les échan-

ges ont été riches et fructueux. « Nous déplorons malgré tout un nombre insuffisant de cinéphiles ayant participé à cet évènement, souligne l'équipe de Ciné-club en baie. Cela a peut-être été dû aux nombreuses animations proposées dans la région aux mêmes dates. »

Le bilan global est toutefois satisfaisant. Il en résulte un retour positif des personnes présentes tant sur la qualité du programme que sur la prestation de l'intervenant.



Photos : Nozières Photo

« Carolles Brasileira ao vivo » séduit le public

Au fil du mandat, des relations amicales se sont nouées entre Carolles et des artistes brésiliens, tombés sous son charme. Ainsi est née l'idée de « Carolles Brasileira », petit festival de musique brésilienne, à l'occasion de l'an-

née du Brésil en France. Julia Piedade, Marcio Faraco et l'immense Carlos Malta se sont réunis sous la houlette de Nanná Millano, amoureuse de notre village pour lequel elle a d'ailleurs composé une chanson.



C'était aussi l'opportunité pour la commune d'apprendre à organiser des concerts en plein air à la plage l'été. Plus de 600 personnes ont pu assister aux quatre concerts du 9 août sur le terrain ombragé de la base vélo et écouter morceaux et reprises de standards de musiciens qui ont tous joué et composé avec les grands maîtres de la bossa, du jazz et du MPB, de Chico Buarque à Hermeto Pascoal, récemment disparu.

Un grand merci à la commune de Saint-Pair-sur-Mer pour le prêt de la scène, à la mairie de Champeaux pour l'hébergement, au Département pour le prêt du matériel et au restaurant Le Nomad pour son accueil (et sa délicieuse caipirinha !).

Église Saint-Vigor

Les secrets d'une peinture flamande



L'église Saint-Vigor de Carolles conserve un ensemble d'œuvres (sculpture, peinture, orfèvrerie) du XV^e au XVIII^e siècle. La plupart de ces œuvres remarquables ont été réunies dans la nef et classées au titre des Monuments historiques en 1968. C'est avant tout l'action de deux personnalités importantes et éclairées en matière de patrimoine. D'une part l'abbé Marcel Lelégard (1925-1994), le célèbre restaurateur de l'abbaye de La Lucerne et conservateur des antiquités et objets d'art de la Manche. D'autre part, le maire de Carolles de l'époque, René Perchet (1898-1980), qui venait de prendre sa retraite de directeur général de l'architecture au ministère des Affaires culturelles et qui de plus était membre de la commission supérieure des monuments historiques.

Parmi ces œuvres notables se trouve une peinture sur panneau de bois. Le curé de Carolles, l'abbé Bertot, dans le petit guide qu'il fait paraître en

1914, nous apprend que cette peinture est un don fait en 1913 à l'église par un habitant de Carolles, Monsieur Lelièvre. Une vieille peinture sur bois, œuvre du XVI^e siècle, d'un flamand représentant « Le Christ bénissant les petits enfants ». Jésus est assis au centre de la composition, se détachant sur une frise d'une vingtaine de personnages. Il est entouré, au premier

2018, une élève de l'école de Condé, Madame Solène Leroy, a restauré ce tableau. Un travail complémentaire a été entrepris entre 2019 et 2020 pour adapter la feuillure du cadre et réviser le système de maintien de l'œuvre dans celui-ci.

Enfin le 5 août 2025, les services techniques de notre commune l'ont raccroché en

présence notamment de Miloud Mansour (maire de Carolles), de Véronique Fagart (déléguée aux projets culturels), de Jean-Yves Pamart (paroissien), de Brigitte Galbrun (conservatrice des antiquités et objets d'art au Conseil départemental de la Manche) et de Pierre Taillefer (conservateur des monuments historiques, ministère de la Culture - DRAC Normandie).

Après une décennie de bons soins, le panneau flamand a enfin retrouvé sa place dans la nef parmi les chefs-d'œuvre de l'église et semble nous dire : laissez venir à moi les habitants, les paroissiens et tous les amateurs de très belles œuvres.

**« LE CHRIST BÉNISANT
LES PETITS ENFANTS »
A RETROUVÉ
L'ÉGLISE SAINT-VIGOR
DE CAROLLES**

plan, de quatre femmes lui présentant trois nourrissons ainsi qu'un jeune enfant, sur la tête duquel il pose sa main gauche en guise de bénédiction.

Au fil des décennies, le panneau, dont les planches étaient disjointes et la couche picturale lacunaire, était devenu difficilement lisible. Entre 2016 et

« Noche caliente » pour La Guinguette de Serge

La troisième édition de la Guinguette de Serge vous propose d'embarquer dans une ambiance colorée le samedi 22 novembre.

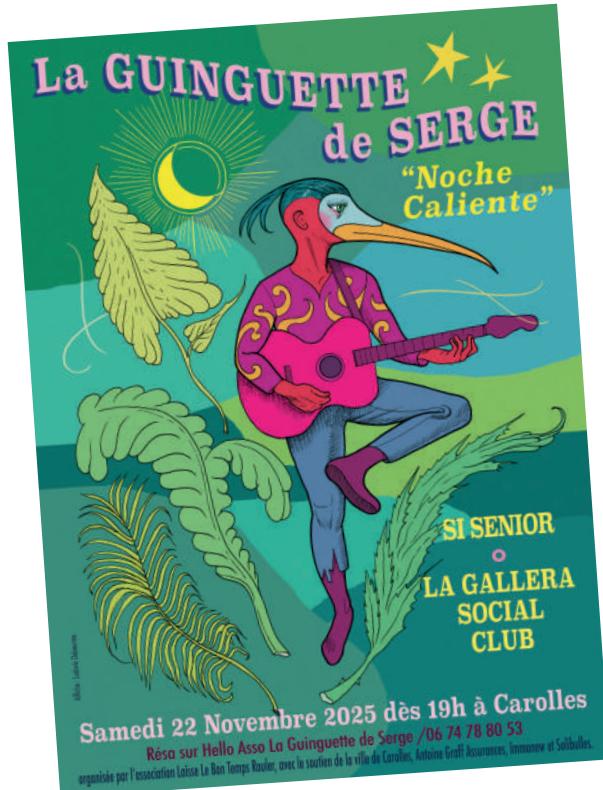
La Guinguette de Serge est née de l'envie d'organiser un concert annuel à Carolles après le départ de Serge Lelièvre en 2022. Comme une façon, un souhait pour sa famille et ses amis de lui rendre hommage en invitant des musiciens à monter sur scène pour célébrer la musique. Qu'elle soit classique, jazz, blues, tzigane, chanson française, country, reggae, electro, folk... la musique est une invitation au voyage. Alors embarquez cette année dans une ambiance colorée. À l'affiche, les talentueux guitaristes de Si Senior suivis du trio vénézuélien La Gallera Social Club. Et pour commencer, la participation de jeunes musiciens issus de l'école de musique de Granville.

Si Senior

Ils ne sont que deux sur scène et pourtant l'énergie qui émane de leur jeu de guitare est explosive. Ils font le show ! Si tout oppose Quentin et Pierre-Louis au départ, leur complémentarité fait leur force. Tous les deux cassent les codes de la guitare classique traditionnelle avec un flamenco rock surprenant. Depuis la sortie de leur nouvel EP *The Downest Afterparty*, ils enchaînent les tournées et ont l'honneur de faire la première partie d'artistes renommés tels que Manu Chao...

La Gallera Social Club

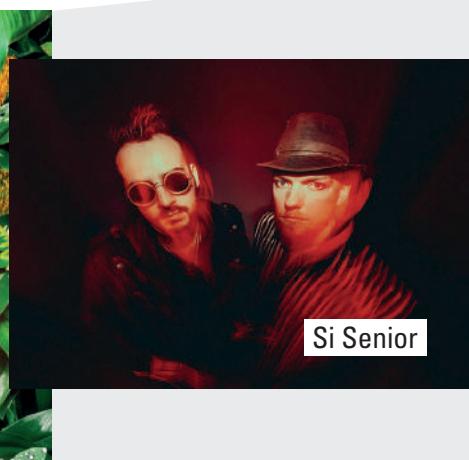
Ils sont en pleine ascension et on comprend pourquoi ! Rejoins par quelques musiciens invités



pour l'occasion, Alexis, Miguel et Carlos nous embarquent dans des contrées lointaines, joyeuses et hypnotiques. C'est un voyage au cœur du folklore vénézuélien. Impossible de résister à quelques déhanchés sur ces notes latino-américaines. *Télérama*, *Le Monde*, *Radio Nova*, *Nouvel Obs*, entre autres, ne tarissent pas d'éloges à leur sujet. Bref, difficile de décrire le paysage sonore de La Gallera Social Club, il faut le vivre !

Infos pratiques : samedi 22 novembre à partir de 19 h à l'Espace François Simon à Carolles. Tarif : 15 euros. Gratuit pour les enfants de moins de 12 ans.

Réservations obligatoires sur Hello Asso, pas de billetterie sur place. Bar et petite restauration sur place.



Nicolas Cloche en concert à Carolles

Nicolas Cloche, Granvillais d'adoption, est un multi-instrumentiste touche-à-tout formé à l'école des partitions, de l'écoute, de l'improvisation. Depuis vingt-cinq ans, en France ou à l'étranger, sa trajectoire musicale s'est dessinée au gré de rencontres marquantes. Musicien pour le spectacle vivant, notamment au sein de la « Crevette d'acier » ou au côté de Chloé Lacan, il est aussi compositeur et comédien pour la compagnie de théâtre normande « Tourner la page ».

Au creux de l'hiver 2025, la sortie simultanée de son premier album, *Produit dérivant*, et du spectacle de chansons françaises du même nom lui permettent de montrer enfin la singularité de son univers textuel et musical. Dans ce spectacle, il est « à la dérive. Juste assez pour pencher sans tomber et narguer

l'inéluctable avec un regard amusé. Ses chansons disent nos peurs et nos envies de rapprochement tandis que les continents s'éloignent. Derrière sa guitare et son piano, il tisse un univers musical poétique et sensible, observant le monde avec tendresse. [...] Dans ses chansons les ruptures

sont belles, les chutes ont du panache et les méandres de l'âme se déploient en CinémaScope. En équilibre sur le bord de son continent dérivant, Nicolas Cloche dompte ses vertiges dans l'espoir d'effrayer quelques corbeaux. »

Nicolas Cloche sera en concert à Carolles le samedi 31 janvier 2026, à 20 h 30 à l'Espace François Simon. Tarif : 10 € (pas de réservation en ligne). Ouverture de la salle et de la billetterie à 20 h.

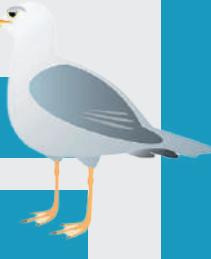
« Phèdre... à peu près »

La Compagnie du Marin revient à Carolles présenter *Phèdre... à peu près*. Deux potaches condamnés par leur professeur à apprendre *Phèdre* par cœur vont se venger et se transformer en bouffons... Mais l'émotion et la beauté poétique de cette tragédie en 5 actes et en vers de Racine les envahissent. Ainsi, Jean-Charles Lenoël et Maurice Hébert ont non seulement pour but de faire rire mais également de faire découvrir, de manière détournée, la valeur poétique de cette pièce.

*Vendredi 24 octobre, à 20 h 30
à l'Espace François Simon.
Entrée libre.*



L'AGENDA



NOVEMBRE

- **SAMEDI 1^{ER} : CINÉMA**
- 15 h : film jeune public, *Amélie et la métaphysique des tubes*
- 18 h 30 : film grand public, *Classe moyenne*
Espace François Simon
- **SAMEDI 15 : CINÉMA**
18 h 30 : film grand public,
Espace François Simon
- **DIMANCHE 16 : CINÉMA**
Ciné-club en Baie,
16 h, *Rivière de Nuit*, Espace François Simon
- **SAMEDI 22 : LA GUINGUETTE DE SERGE**
19 h, Espace François Simon
- **MERCREDI 26 : REPAS DES ÂNÉS**
12 h, Espace François Simon
(les personnes concernées recevront un courrier postal)
- **VENDREDI 28, SAMEDI 29 ET DIMANCHE 30 : COLLECTE DE LA BANQUE ALIMENTAIRE**
toute la journée les vendredi et samedi,
le matin le dimanche, magasin Proxi
- **SAMEDI 29 : CONCERT**
Les Bulles d'Art, avec le groupe Pont des Arts,
20 h 30, Espace François Simon

DÉCEMBRE

- **SAMEDI 6 : CINÉMA**
18 h 30 : film grand public, Espace François Simon
- **LUNDI 8 : CINÉMA**
18 h 30 : film grand public, Espace François Simon
- **SAMEDI 13 : SPECTACLE DE NOËL**
15 h, Espace François Simon
- **DIMANCHE 14 : MARCHÉ DE NOËL**
de 10 h à 18 h, Espace François Simon
- **DIMANCHE 21 : CINÉMA**
Ciné-club en Baie,
16 h, 125 rue Montmartre,
Espace François Simon

JANVIER

- **SAMEDI 31 : CONCERT**
avec Nicolas Cloche,
20 h 30, Espace François Simon

FÉVRIER

- **SAMEDI 21 : SPECTACLE D'HYPNOSE**
avec PhilHyp,
20 h, Espace François Simon

Les 8 heures de surfcasting

Le Comité des Pêcheurs Amateurs Granvillais (CPAG) organise la seconde édition du concours de surfcasting « Les 8 heures du CPAG » le 18 octobre, sur les plages de Carolles, Edenville et Jullouville de 12 h à 20 h. Soixante équipes de 2 pêcheurs venant de tous les départements, du Nord à la Vendée, y participent. La remise des prix sera organisée à l'Espace François Simon de Carolles.

La compétition donnera lieu à une déclaration de manifestation nautique auprès du département, mise en place en partenariat avec Carolles. Le CPAG assurera l'organisation avec ses bénévoles qui seront au service des pêcheurs et des visiteurs pour leur apporter toutes les informations souhaitées.

« L'activité nautique représente un atout important pour notre territoire et le CPAG a développé un large programme pour faire découvrir et développer la pratique du surfcasting. Elle s'adresse à tous, permet d'approfondir ses connaissances du milieu marin et se pratique avec des amis autour de la convivialité, du partage, quel que soit l'âge de chacun.

Merci à la commune de Carolles qui a aussitôt répondu présente pour cette manifestation et aux nombreux bénévoles qui seront présents pour faire de cette journée une réussite.

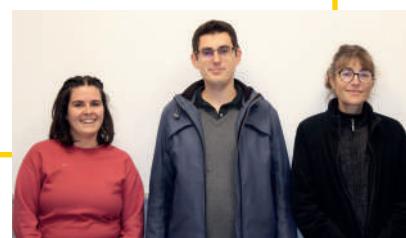
La manière de pêcher, la technique de lancer ou l'organisation du poste de pêche prouvent le niveau de ces compétiteurs. Certains d'entre eux participent au championnat de France et/ou ont intégré les structures fédérales dont l'équipe de France », souligne Patrick Alvès, le président du CPAG.



Carolles : recensement en 2026

Du 15 janvier au 14 février 2026, la commune va procéder au recensement de sa population.

Trois agents recenseurs passeront individuellement chez les habitants. Ils disposeront d'une carte tricolore signée par Monsieur le maire, avec leur photo et leur identité. Il s'agit de Sarah Dubourg, Dimitri Roptin et Géraldine Pinsonnet (de gauche à droite). Vous serez prévenu de leur passage par une lettre déposée dans votre boîte à lettres. Solution simple et rapide, le recensement en ligne est à privilégier. Toutefois, un formulaire papier est toujours disponible.



Repas des aînés

Le prochain repas des aînés aura lieu le **mercredi 26 novembre** à 12 heures à l'Espace François Simon. Les personnes concernées recevront une invitation de la mairie par courrier postal.



Décembre ou la magie de Noël

Cette année, les festivités de Noël auront lieu à l'Espace François Simon le samedi 13 et dimanche 14 décembre en présence du Père Noël. Le samedi, un spectacle de magie réalisé par Quentin Even sera proposé à 15 h aux petits mais aussi aux plus 100 % nouveau et il surprises. L'entrée est gratuite et il y a des stands. Un apéro musical et dans l'après-midi, la restauration sera ouverte de 10 h à 18 h. Le dimanche, il y a un marché de Noël avec des stands de vente de produits locaux et artisanaux. Un apéro musical et dans l'après-midi, la restauration sera ouverte de 10 h à 18 h. Le dimanche, il y a un marché de Noël avec des stands de vente de produits locaux et artisanaux.



Référencer les adresses : un enjeu de sécurité et de commodité d'accès

La commune de Carolles a constitué sa Base adresse locale (BAL), destinée à alimenter la Base adresse nationale (BAN), avec l'aide de Manche Numérique.

Référencer l'intégralité des adresses du territoire et les rendre utilisables par tous : tel est l'objectif du gouvernement pour que les services d'urgence arrivent au bon endroit, pour un raccordement efficace aux réseaux d'énergies ou de communication, ou encore pour des analyses cartographiques précises.

La loi 3DS relative à la différenciation, la décentralisation, la déconcentration et portant diverses mesures de simplification de l'action publique locale a été adoptée définitivement par l'Assemblée nationale et le Sénat les 8 et 9 février 2022. Elle offre des réponses et des outils pour mettre en œuvre les politiques publiques et répondre aux attentes des élus.

Ainsi, en matière d'adresse, l'article 169 de la Loi 3DS reconnaît pleinement la compétence de la commune. Le conseil municipal est en charge des dénominations des voies et lieux-dits et de leur numérotation. C'est une obligation pour toutes les communes

de constituer leur BAL, laquelle alimente la BAN, l'une des neuf bases de données du Service Public de la Donnée et l'unique référentiel d'adresses officiellement reconnu par l'administration française. À Carolles, le projet a été présenté et adopté lors du conseil municipal du 13 octobre 2025.

Accompagnée par Manche Numérique durant l'intégralité du projet, de l'identification des voies et lieux-dits à la saisie des adresses et à la publication de la BAL, Carolles a recensé 101 voies dont 25 ont été nommées ou renommées. Le principe retenu a été de limiter autant que possible les modifications. Sur près de 1 000 propriétés, 172 doivent être renumérotées. Un courrier et un certificat d'adressage seront adressés par la mairie aux habitants concernés, lesquels devront informer les organismes et correspondants avec lesquels ils sont en relation. Par ailleurs, la mairie fournira aux habitants qui le souhaitent une plaque de numérotation selon le modèle en vigueur.

Parcours de citoyenneté obligatoire : faites-vous recenser en mairie dès vos 16 ans !



Pour tout renseignement

Contactez le Centre du service national et de la jeunesse à Caen au **09 70 84 51 51** (du lundi au jeudi de 9 h à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h et le vendredi de 9 h à 11 h 30 et de 13 h 30 à 15 h 30) ou sur csnj-caen.contact.fct@intradef.gouv.fr.

Vous venez d'avoir 16 ans ceci vous concerne

La loi du 28.10.1997 institue pour tous les jeunes français garçons et filles un parcours de citoyenneté obligatoire qui les accompagne dans la découverte de leurs droits et devoirs



Tous les jeunes Français, garçons et filles, ont obligation de se faire recenser dans les 3 mois qui suivent leur 16ème anniversaire.

Seul le recensement permet la convocation à la JDC

Dès vos 16 ans rendez vous auprès de votre mairie munie :

- une pièce d'identité
- du livret de famille

ou en ligne pour certaines communes : www.service-public.fr



CAROLLES INFOS PRATIQUES

MAIRIE

2, place de la Mairie
50740 Carolles
Tél. : 02 33 61 86 75
mairie.carolles@wanadoo.fr
www.carolles.fr



HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC

| Jours | Matin | Après-midi |
|----------|------------|-------------|
| Lundi | Fermée | 14 h - 17 h |
| Mardi | Fermée * | Fermée |
| Mercredi | 9 h - 12 h | Fermée |
| Jeudi | 9 h - 12 h | Fermée |
| Vendredi | 9 h - 12 h | Fermée * |

* Fermée, sauf pour l'accueil des dossiers d'urbanisme sur rendez-vous.

LA POSTE AGENCE COMMUNALE

6, rue des Jaunets
50740 Carolles



HORAIRES D'OUVERTURE

| Jours | Matin | Après-midi |
|----------|------------|------------|
| Lundi | Fermée | Fermée |
| Mardi | 9 h - 12 h | Fermée |
| Mercredi | 9 h - 12 h | Fermée |
| Jeudi | 9 h - 12 h | Fermée |
| Vendredi | 9 h - 12 h | Fermée |
| Samedi | 9 h - 12 h | Fermée |

CAMPING MUNICIPAL



La Guérinière (★★)

(Ouvert de début avril à fin octobre)
6, rue des Jaunets
50740 Carolles
Tél. : 02 33 61 93 75
camping-carolles@orange.fr

NUMÉROS UTILES

- POLICE SECOURS : 17
- POMPIERS : 18
- SAMU : 15
- CENTRE ANTIPOISON (RENNES) : 02 99 59 22 22
- GENDARMERIE NATIONALE (SARTILLY) : 02 33 89 67 40
- COMMISSARIAT DE POLICE (GRANVILLE) : 02 33 91 27 50
- HÔPITAL (GRANVILLE - AVRANCHES) : 02 33 89 40 00
- HÔPITAL URGENCES (AVRANCHES) : 02 33 89 40 27
- INFIRMIERS (CAROLLES) : 02 33 90 69 24
06 84 62 66 89
- CHIRURGIEN - DENTISTE (CAROLLES) : 02 50 06 64 27
- PÉDICURE - PODOLOGUE (CAROLLES) : 02 33 50 16 48
- OSTÉOPATHE (CAROLLES) : 06 49 53 76 71
- ORTHOPHONISTE (CAROLLES) : 02 33 68 13 27
- NATUROPATH (CAROLLES) : 06 61 79 07 58
- BASE DE L'HÉLICOPTÈRE DE LA PROTECTION CIVILE (DONVILLE) : 02 33 50 07 72
- GRDF SÉCURITÉ DÉPANNAGE : 0 800 47 33 33
- ENEDIS SÉCURITÉ DÉPANNAGE : 0 972 67 50 50
- CEGA (EAU POTABLE) : 02 33 91 62 51

CAROLLES INFOS PRATIQUES

COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

⌚ **La collecte des ordures ménagères** a lieu le **lundi matin** (sortir sa poubelle la veille au soir). **RAPPEL** : seuls les sacs transparents sont ramassés. Des conteneurs de déchets ménagers et de tri sélectif sont à disposition au parking de La Poste, chemin des Pendants, parking de la mairie, et parking du Roncier.

⌚ **Le dépôt des encombrants** s'effectue à la **déchetterie de Montviron** (*La Gare, 50530 Montviron. Tél. : 02 33 48 43 85.*)

HORAIRES DE LA DÉCHETTERIE DE MONTVIRON

| Jours | Du 15 avril au 14 octobre | | Du 15 octobre au 14 avril | |
|----------|---------------------------|----------------|---------------------------|----------------|
| | Matin | Après-midi | Matin | Après-midi |
| Lundi | 8 h 30 - 12 h | 13 h 30 - 18 h | 9 h - 12 h | 13 h 30 - 17 h |
| Mardi | Fermée | | Fermée | |
| Mercredi | 8 h 30 - 12 h | 13 h 30 - 18 h | 9 h - 12 h | 13 h 30 - 17 h |
| Jeudi | Fermée | | Fermée | |
| Vendredi | 8 h 30 - 12 h | 13 h 30 - 18 h | 9 h - 12 h | 13 h 30 - 17 h |
| Samedi | 8 h 30 - 12 h | 13 h 30 - 18 h | 9 h - 12 h | 13 h 30 - 17 h |

La déchetterie est fermée les dimanches et jours fériés.

LE « PLACIN »

Le « placin » est un espace privé composé de propriétés grevées d'un droit de passage. Seuls les propriétaires peuvent donc stationner sur leur parcelle. La circulation dans cet espace sans respect des sens interdits est passible d'une amende. Le respect civique du droit à l'utilisation de la propriété privée, sur tout le territoire de la commune, permet ainsi le bien-vivre ensemble.

ANIMAUX

Arrêté municipal du 4 juillet 2017.

Les chiens : sous peine d'amende, ils doivent être tenus en laisse sur tout le territoire de la commune. Toutefois, du 1^{er} juillet au 31 août, même tenus en laisse, ils sont, comme les autres animaux, interdits sur la plage. Leurs déjections doivent être ramassées par les propriétaires ou gardiens. Quant aux chiens errants sur la voie publique, ils pourront être conduits, sans délai, à la fourrière.

Arrêté municipal du 22 mai 2023.

Les chevaux : toute l'année, les chevaux sont interdits d'accès à la plage de Carolles, quelque soit le lieu d'accès. La circulation et l'entraînement des chevaux attelés ou non, arrivant sur la plage de Carolles par Jullouville, sont autorisés de 5 h à 8 h du matin, du 1^{er} juillet au 31 août.

ACTIVITÉS BRUYANTES (BRICOLAGE-JARDINAGE)

Arrêté préfectoral du 27 mars 1997.

- Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que les tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :
 - les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h 30
 - les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h
 - les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h.

BRÛLAGE DES VÉGÉTAUX

Arrêté préfectoral du 8 février 2005.

- Le brûlage des souches, des produits de taille de végétaux persistants (végétaux au feuillage persistant - opposé au feuillage caduc - comme les buis, cèdres, chênesverts, houx, lauriers, lierres, pins, thuyas...), de tonte et de fauche, est interdit en tout temps.
- Le brûlage des végétaux ligneux et semi-ligneux (branches nues), dont le diamètre est inférieur à 7 cm, est autorisé en dehors de la période du 1^{er} avril au 31 octobre, à une distance d'au moins 200 m des habitations et 100 m des routes.

ENTRETIEN DES HAIES ET ORDURES

- Tout riverain doit tailler ses haies et arbres débordant sur les trottoirs et la voie publique (c'est une question de civisme et de sécurité). La hauteur maximale des haies est de 1,50 m en centre-bourg et 1,80 m dans les autres quartiers. L'entretien des pieds de mur et de clôture est à la charge des propriétaires. Le dépôt d'encombrants est interdit sur l'espace public.

L'ÉVÈNEMENT

All that jazz



Sylvie Laigneau, chef de chœur, et François Lemonnier, tromboniste.

Photo : Jean-Pol Stercq

« Duke Ellington Sacred Concert », fruit d'une rencontre autour du jazz

Lorsque que l'on écoute Duke Ellington (Edward Kennedy Ellington - 1899-1974), c'est rarement son œuvre religieuse. Et pourtant, à l'âge de 66 ans, il répond favorablement à une commande. Il compose et entame une série de concerts dans les principales églises des États-Unis. Ainsi, entre 1966 et 1974, Duke Ellington concoctera trois « Sacred Concerts » qu'il jouera avec son orchestre aussi bien aux USA qu'en Europe.

Ce répertoire est constitué de compositions anciennes, adaptées pour l'occasion, et de nouveaux morceaux. Certains airs, tels *Come Sunday et Heaven*, sont devenus des standards de jazz très connus. L'idée de proposer notre « Duke El-

lington Sacred Concert » est issue de la rencontre en 2024 entre Sylvie Laigneau et François Lemonnier. Il a été décidé de monter cette aventure pendant la saison 2025-2026 avec une prévision de huit concerts dans de grandes églises ou autres lieux de Normandie et d'Île-de-France.

Sylvie Laigneau, chef de chœur des Voix du Lude, part dans cette belle aventure avec des choristes amateurs, dont de nombreux Carollais, épaulés

par des musiciens de jazz de renom, François Lemonnier, déjà cité, mais aussi Emmanuel Bex ou Marie-Laure Bourdin.

La commune est heureuse de soutenir un si beau projet en accueillant à l'Espace François Simon l'association carollaise qui la porte : Dune music à l'autre.

